



MESSAGE

de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale



À l'avant-garde des changements !

À l'heure où les entreprises d'ici doivent, plus que jamais, demeurer à l'avant-garde des changements, c'est un privilège pour moi de souligner les quinze années de réussites du Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) des communications graphiques du Québec.

Par son leadership, le CSMO des communications graphiques a entraîné dans son sillage les intervenants de cette industrie, mettant en place des partenariats très bénéfiques pour les entreprises et leurs travailleurs. Je pense ici à toutes les occasions que cet organisme a offertes aux gens du milieu de se maintenir à la fine pointe des dernières

avancées. L'apparition de nouvelles méthodes de travail nécessite de nouvelles façons de faire, ce que le CSMO a su mettre de l'avant grâce à la création de programmes de formation adaptés aux besoins du marché.

C'est donc avec bonheur que je me permets de féliciter celles et ceux qui ont œuvré ou qui œuvrent au CSMO des communications graphiques du Québec. Ils peuvent être fiers du chemin jalonné de succès qu'ils ont parcouru.

Julie Boulet

MESSAGE

du président de la Commission des partenaires du marché du travail



Quinze ans de réalisations impressionnantes !

Quel plaisir que d'avoir l'opportunité de souligner les 15 ans du Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) des communications graphiques. Permettez-moi de saluer tous les gens qui l'ont animé durant ces années couronnées de succès et qui ont fait en sorte que cet anniversaire mérite tant d'être célébré.

Partenaire hors pair, le CSMO des communications graphiques obtient une participation soutenue tant des entreprises que des travailleurs de l'imprimerie. Ensemble, ils parviennent à suivre la cadence imposée par l'évolution technologique. Que de chemin parcouru par cette industrie au cours des dernières années! Voilà qui rend encore plus essentiel le travail inlassable du CSMO en matière de formation.

Les réalisations sont impressionnantes et la Commission des parte-

naires du marché du travail est fière d'y être associée. Je pense, pour n'en nommer que quelques-unes, aux programmes d'apprentissage en milieu de travail (1 200 ententes signées!), aux formations en ligne, à la mutuelle de formation, à la veille technologique... entrepreneurs et travailleurs en bénéficient pleinement.

Milieu créatif s'il en est un, le monde des communications graphiques a encore de multiples projets dans ses cahiers, j'en suis convaincu! Et nous serons assurément là pour l'accompagner pour de longues années encore.

Encore bravo pour ces 15 belles années!

Jean-Luc Trahan

MESSAGE

du coprésident syndicat, Local 555 Teamsters



Souvenons-nous !

C'est avec une grande joie que je célèbre avec vous le 15^e anniversaire du Comité sectoriel de main-d'oeuvre des communications graphiques et surtout avec une grande fierté pour le travail colossal qui a été accompli.

Je suis au Comité depuis près de 15 ans, et j'ai pu concrètement mesurer les projets du Comité et surtout l'impact qu'ils ont eu sur les travailleuses et les travailleurs.

Beaucoup de projets ont été réalisés, mais je voudrais m'attarder sur celui qui a et qui aura un impact majeur pour les travailleuses et les travailleurs. Il s'agit du PAMT (Programme d'apprentissage en milieu de travail).

Enfin, nous avons un outil pour améliorer les compétences des travailleuses et des travailleurs mais, en plus, on reconnaissait leurs compétences de façon officielle en consignant les qualifications dans un registre d'état qui sanctionnait tout le sérieux de la démarche.

Lorsque le projet a été mis sur pied

en 2002, nous étions inquiets que l'on puisse utiliser la qualification comme moyen de contrecarrer l'ancienneté, qui est une des pierres angulaires de bonnes relations du travail avec les employeurs.

Ainsi, dès le début, nous nous sommes impliqués dans les travaux des différents comités afin que la norme professionnelle qui en serait issue, réponde aux attentes, mais surtout aux réalités vécues quotidiennement par la main-d'œuvre.

Qu'après sept normes, plus de 17 carnets d'apprentissage et autant de guides de compagnon, on peut dire : MISSION ACCOMPLIE.

Enfin, nous disposons en milieu de travail, d'un outil pour faire face aux changements technologiques, pour parfois corriger de vieilles habitudes et surtout pour préparer notre main-d'œuvre à assurer la relève, car comme tout le monde le sait, de nombreux travailleuses et travailleuses partiront à la retraite au cours des prochaines années.

Nous sommes donc ainsi assurés

que la relève sera là et qu'elle aura été formée par nos travailleuses et nos travailleurs d'expérience qui légueront comme héritage leur savoir aux nouvelles générations.

Je tiens à souligner le travail de la CPMT qui, par son financement, a rendu possible la concrétisation de ce programme, mais aussi l'implication du gouvernement du Québec, qui par ses crédits d'impôts versés aux entreprises, compense la perte de productivité encourue lorsque des travailleuses, des travailleurs donnent ou reçoivent de la formation.

Le CSMOCGQ, est pour moi 15 ans d'efforts soutenus mais 15 ans de succès à la hauteur des travailleuses et des travailleurs du secteur que nous représentons.

Amicalement et admirativement,

Alain Derome

MESSAGE

du coprésident patronal



Une organisation créative !

En tant que coprésident patronal, membre du comité de direction, du comité exécutif et du conseil d'administration, je suis en mesure de constater presque chaque jour la créativité de notre organisation qui est à l'avant-garde dans son domaine d'intervention, le secteur des communications graphiques, dont l'imprimerie.

Pour les entreprises, l'utilité du Comité sectoriel ne fait aucun doute, car notre secteur est constitué de multiples PME qui n'ont pas toujours les ressources ou les structures adéquates pour bien remplir leur rôle de se tenir à la fine pointe des changements.

Car les changements auxquels doit faire face l'entreprise de 2011 ne sont pas seulement technologiques, ils sont aussi administratifs et humains. En effet, la société dont est issue notre main-d'œuvre est, elle aussi, en constante évolution.

Les priorités et les caractéristiques de notre main-d'œuvre changent à un rythme effarant. On n'a qu'à penser à la conciliation travail-famille, à

l'équité salariale, aux différents types de formations de nos nouveaux travailleurs, à la formation en ligne, etc.

Autant de changements auxquels nos entreprises sont peu préparées et face auxquelles elles sont souvent prises de court. C'est pourquoi, une organisation comme le CSMO joue un rôle non seulement d'information, mais de formation auprès des dirigeants d'entreprises en leur fournissant des outils de gestion, des programmes de formation, des services diversifiés pour qu'ils puissent faire face à la réalité actuelle de la société.

Est-il besoin de rappeler que nous ne gérons plus aujourd'hui comme il y a 15 ans. On doit composer de nos jours avec de travailleuses et des travailleurs informés de leurs droits, exigeants et surtout capables de bien exprimer leurs revendications.

Et, comme entrepreneurs, nous devons prendre en considération que la rétention de notre personnel-clé tient à des conditions salariales compétitives, mais aussi à

des conditions d'exercice du métier qui tiennent compte de leur réalité. Ainsi, les analyses salariales deviennent la clé de nos interventions pour rester compétitifs.

De nos jours, nous ne gérons plus une personne, mais un groupe de personnes. Il faut en tenir compte dans l'harmonisation des vacances en prenant en considération celles du conjoint(e) l'harmonisation du temps de travail avec les heures des services de garde des absences pour raison familiale, etc.

Toute une nouvelle gamme de pré-occupations requièrent que nous soyons comme PME soutenues par des organismes comme le CSMO, nous ne pouvons plus nous permettre de nous en passer. Voilà le rôle crucial que joue depuis 15 ans notre Comité sectoriel auprès de la communauté entrepreneuriale du secteur des communications graphiques.

Gilles Blais

MESSAGE

du trésorier



Les « des sous » de nos 15 ans

Le titre peut paraître curieux dans un livre sur le 15^e anniversaire d'une institution, mais il faut se rappeler que la base de toute intervention profitable pour un organisme comme le nôtre est le niveau de son financement et sa régularité.

Il y a près de huit ans que je suis trésorier du CSMO, et je peux témoigner de l'évolution financière de notre organisation. D'un financement anémique, le bilan financier a évolué vers des sommets plus que satisfaisants.

Et cela, on le doit à nos bailleurs de fonds, ainsi qu'aux programmes qu'ils ont su mettre en place pour rencontrer les attentes du milieu.

Depuis près de dix ans, nous avons injecté près de sept millions de dollars pour nous assurer que nos projets et nos produits répondent aux attentes du secteur, mais aussi qu'ils couvrent la diversité des besoins des entreprises du milieu et des travailleuses et des travailleurs.

Ce succès nous le devons à Emploi-Québec et à la Commission des partenaires du marché du travail, mais aussi au gouvernement fédéral qui a injecté près d'un million de dollars dans nos projets par l'entremise de la CPMT.

Cette réussite, nous la devons aussi à la rigueur qui a toujours été la marque de commerce de notre CSMO. Chaque dépense a été scrutée à la loupe pour nous assurer que le retour sur l'investissement était au rendez-vous.

Nous avons pu ainsi intervenir tout azimut dans les projets que vous nous avez demandé de développer, dans ceux que la CPMT voulait voir mis en place dans notre secteur mais aussi dans d'autres.

Sous l'aspect financier, le personnel du siège social a fait preuve d'opportunisme et d'un suivi remarquable pour que notre secteur reçoive sa part des montants d'argent mis à la disposition de tous les comités

sectoriels. Ainsi, depuis dix ans nous avons toujours deux, trois ou quatre programmes en développement, disposant du financement nécessaire à la réalisation de produits de qualité répondant aux besoins des entreprises et des travailleuses et travailleurs.

Dans ma fonction de trésorier, je m'occupe aussi du personnel du siège social, et je peux vous dire que nous avons eu de nombreux employés de grande qualité qui ont su progresser au sein de notre organisation et qui ont fait leur marque dans notre secteur. Des gens de qualité et surtout passionnés pour leur travail et les défis qu'il comporte.

Je suis fier d'avoir participé à cette aventure,

Benoît Pothier

MESSAGE

du Directeur général



La grande aventure

Cette partie du livre s'intitule La grande aventure du CSMO car c'est l'endroit dans ma carrière où j'ai passé le plus de temps, où j'ai accompli mes plus belles réalisations. En effet, je célèbre mes 10 ans en tant que directeur général de cette prestigieuse organisation.

Au départ, je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi captivant et passionnant. Je connaissais les CSMO et le monde de la formation, et j'étais sûr de mon intérêt pour le secteur, car au cours de ma carrière passée, j'avais opéré une Multilith 1000 et eu la chance de mettre sur pied deux imprimeries pour des associations au sein desquelles j'avais œuvré comme directeur.

C'est dans le monde associatif et corporatif dans lequel j'ai passé la plus grande partie de ma carrière. Le CSMO a été pour moi l'occasion de mettre en pratique toutes les connaissances que j'avais cumulées au cours de nombreuses années.

Dès mon arrivée, mon premier geste fut d'organiser le siège social car j'ai toujours cru qu'une bonne organisa-

tion doit s'appuyer sur une équipe performante et en nombre suffisant pour rencontrer les défis que le conseil d'administration souhaite relever. Ce fut fait par l'installation du siège social qui déménagea de l'ICGQ au 8150 Boulevard Métropolitain à l'endroit où il est encore aujourd'hui.

Le deuxième défi que je m'étais donné était d'assurer la solidité financière de l'organisation. Heureusement, au même moment, Emploi-Québec démarrait le Programme d'apprentissage en milieu de travail qui était taillé de toutes pièces pour rencontrer les attentes du secteur. Aussi, depuis 2002, nous avons toujours eu deux PAMT en développement. Notre secteur comprend environ 42 métiers dont 17 quasi-exclusifs au monde de l'imprimerie.

Voilà les défis auxquels nous nous sommes attaqués avec l'aide des comités qui furent et sont toujours la base de notre action et qui ont contribué à la mobilisation du secteur afin qu'il puisse prendre en main sa destinée et disposer des

programmes taillés sur mesure pour les besoins de ses travailleuses et de ses travailleurs.

Notre secteur a, depuis plusieurs années, été malmené par des changements technologiques à répétition, des métiers ont disparu, mais d'autres ont émergé dans la gestion du flux de production. Nous sommes à l'ère des PDF, des In Desing, des clés USB, des courriels, bref, l'imprimeur de nos jours est un communicateur plutôt qu'un simple exécutant. D'où la formation constante qu'il doit suivre pour se tenir à jour des derniers développements.

Et, pour le CSMO, sa première priorité est de bâtir des outils pour aider les entreprises à rencontrer ce défi quotidien; c'est ce que nous faisons depuis 15 ans et que nous continuerons de faire au cours des prochaines années. Notre héritage, ce sont des entreprises à la fine pointe, mais aussi des travailleuses et des travailleurs formés pour performer.

Michel Cliche

TABLE des matières

Message de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.....	4
Message de la CPMT.....	5
Message du coprésident syndical.....	6
Message du coprésident patronal.....	7
Message du trésorier.....	8
Message du directeur général.....	9
Préface.....	11
15 bougies déjà !.....	12
Nos coprésidents patronaux.....	36
Nos coprésidents syndicaux.....	37
Nos trésoriers.....	38
Nos directeurs généraux.....	39
Nos membres de l'exécutif.....	40
Nos membres du conseil d'administration.....	42
Prix excellence.....	46
Prix reconnaissance.....	48
Nos produits.....	49
Nos activités.....	56
Nos recherches.....	64
Nos comités.....	66
Nos partenariats.....	71
Nos précieux collaborateurs.....	72
Notre équipe à votre service.....	73
Histoire : L'imprimerie au Québec : les faits saillants...	76
Remerciements.....	89

PRÉFACE

pourquoi ce livre

Avant de répondre à cette question, il est essentiel de comprendre que l'imprimerie est la base de notre civilisation moderne.

Avant l'invention de la presse de Gutenberg, les connaissances humaines étaient sauvegardées et reproduites sur des tablettes d'argile, des rouleaux de papyrus, des livres de bois ou de soie, du parchemin, puis sur papier. Mais le problème de la reproduction et de la diffusion restait entier.

Avec l'invention de l'imprimerie de Gutenberg, on démocratise le livre en le rendant accessible à de nombreuses personnes par l'entremise de multiples exemplaires mis en circulation.

Mais au-delà de cette popularisation du livre, il y a une autre retombée moins évidente, mais qui est pourtant à la base de notre civilisation moderne, c'est le stockage, la mémorisation du savoir.

Les plus anciennes civilisations devaient compter sur la tradition orale pour transmettre le savoir, le fait de pouvoir consigner par écrit ce sa-

voir a contribué à initier de nouvelles recherches et à élargir l'horizon de nos connaissances. La diffusion de l'écrit, voilà le grand héritage de l'imprimerie.

Comme l'écrit constitue la base de notre savoir, il est et demeurera le support de nos documents importants et cela même à l'ère des fichiers électroniques. À titre d'exemple, il n'y a pas beaucoup de personnes qui rédigeraient leur testament sur un CD, car nous continuons à douter de la fiabilité de ce disque optique.

Ainsi, il nous est vite apparu évident de consigner par écrit les réalisations du Comité sectoriel qui œuvre dans le secteur de l'imprimerie depuis plus de 15 ans. C'est peu, bien sûr, comparé à la fantastique aventure de Gutenberg.

Mais, avec l'évolution rapide des changements technologiques, beaucoup de choses se font maintenant en peu de temps. Ce qui se faisait en 20 ans d'évolution prend aujourd'hui 5 cinq ans. C'est pourquoi en près de 15 ans, le Comité sectoriel a réalisé des travaux inestimables pour venir

en aide à l'industrie et à ses travailleuses et travailleurs.

Comme notre organisation repose, en très grande partie, sur le travail bénévole des représentants d'associations du secteur, des représentants syndicaux, et patronaux ainsi que d'une foule d'autres personnes, consigner leur travail par écrit c'était aussi une façon de leur rendre hommage et de solliciter de leur grande contribution, mais aussi leur travail acharné. Rappelons seulement que chaque année, plus de 100 personnes participent à nos travaux, c'est de leur vouer un grand respect que de rapporter le travail qu'elles ont accompli au cours de toutes ces années.

C'est donc pour eux que ce livre est écrit, pour leur rendre hommage, pour les remercier et aussi pour nous assurer que tous, nous gardons en mémoire ce qu'ils ont réalisé, ainsi que tous les efforts et les énergies qu'ils ont dû déployer.

Michel Cliche

15 BOUGIES DÉJÀ !

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques fête, cette année, son quinzième anniversaire. C'est l'occasion de se remémorer les faits, les événements, les décisions, les projets réussis ou avortés qui ont forgé son existence et qui ont conduit à faire de lui ce qu'il est aujourd'hui, un leader et une référence pour tout le secteur de l'imprimerie et des activités connexes.

Les pages qui suivent brossent en grands traits une histoire peu banale, celle d'une organisation qui a voulu se donner les moyens de ses ambitions. Mais c'est loin d'être un compte-rendu exhaustif, plutôt un coup d'œil jeté sur l'ensemble des activités de ces quinze dernières années.

Mais, ce dont il faut surtout se souvenir, c'est que derrière chaque réalisation, il y a des femmes et des hommes, venus d'horizons diffé-

rents, qui se sont succédé au fil du temps et qui ont cru à cette grande aventure et accepté généreusement d'y participer. Leur nom ne figure peut-être pas dans ce récit, mais il porte néanmoins l'empreinte de leur dynamisme et de leur détermination.

Au-delà de leurs intérêts, de leurs différences, de leurs divergences, ils ont travaillé et travaillent côte à côte, animés par la passion de leur métier et guidés par le désir d'assurer la pérennité du secteur, de ses entreprises, de ses emplois.

Bâtisseurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain, bénévoles ou membres du personnel, aucun récit ne pourra jamais rendre hommage à la contribution apportée à la création ou au développement au CSMO des communications graphiques.

En filigrane de ce survol, un mot : BRAVO !

Larguez les amarres

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques a été constitué en 1996, mais sa fondation s'inscrit dans une démarche enclenchée par le gouvernement du Québec au tout début des années 1990. En effet, c'est en 1991 que le gouvernement adopte un énoncé de politique axé sur le développement de la main-d'œuvre, intitulé *Partenaire pour un Québec compétent et compétitif*.

BRAVO!

Dans cet énoncé, Québec annonce son intention de créer la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM). Véritable organisme de concertation, ce nouvel organisme regrouperait des représentants syndicaux, patronaux ainsi que du milieu de l'enseignement. Quant à la mission qui lui serait dévolue, elle serait « de promouvoir et de soutenir le développement de la main-d'œuvre et de favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail et de l'emploi au Québec »¹

Cet ambitieux projet sera concrétisé un an plus tard, en 1992 avec l'adoption de la Loi sur la *Société québécoise de développement de la main-d'œuvre*. C'est le coup d'envoi à la création de conseils régionaux, composés également de représentants syndicaux, patronaux ainsi que du milieu de l'enseignement et à la mise en place de comités sectoriels de main-d'œuvre.

C'est ainsi que, dans le cadre de sa mission, la SQDM, en concertation avec le milieu, fait un premier pas

en lançant, en 1996, un appel d'offres en vue de réaliser un diagnostic de la main-d'œuvre dans le secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes, il s'agit, en fait, de broser un portrait global de ce secteur d'activités, de la situation de l'emploi qui y prévaut et des besoins en formation des employés. La firme Productivité Plus inc. obtient le mandat.

Le rapport est déposé en juin 1996, il donne lieu, entre autres, à une recommandation, celle de mettre sur pied un comité sectoriel. En juillet, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques est fondé.

Sur la scène québécoise, dans la foulée du rapatriement des mesures actives d'emploi du gouvernement fédéral vers le gouvernement du Québec, ce dernier adopte le 21 avril 1997 la *Politique active du marché du travail* qui donne naissance à Emploi-Québec, une unité autonome de services remplaçant la SQDM. Il s'en suit une restructuration complète des services publics d'emploi.

Peu après, en juin 1997, c'est l'adop-

« Cette approche à la fois sectorielle et régionale s'imposait. Les problèmes de formation de la main-d'œuvre ne sont pas les mêmes dans la Bas-Saint-Laurent qu'à Montréal et ceux auxquels est confrontée l'industrie touristique diffèrent totalement de ceux auxquels nous faisons face dans le secteur des communications graphiques. Ce coup de barre était essentiel pour répondre à la grandeur du Québec aux véritables besoins des régions et des secteurs d'activité. »



Michel Cliche, directeur général (depuis 2002)

¹ Article 17 de la Loi sur la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre

tion de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*, le conseil d'administration de la SQDM devient la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), dont le principal cheval de bataille sera le « rehaussement des compétences en milieu de travail »².

La CPMT se définit comme « une instance nationale de concertation qui regroupe des représentants des employeurs, de la main-d'œuvre, du milieu de l'enseignement, des organismes communautaires et d'organismes gouvernementaux, tous préoccupés d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Ces décideurs mettent en commun leur expertise et leurs idées novatrices pour accroître l'efficacité des services publics d'emploi et pour favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ».

La Commission assure l'interface entre l'État québécois et les organisations partenariales directement touchées par l'emploi et le développement de la main-d'œuvre »³. Elle

contribue également à la définition des politiques d'Emploi-Québec.

Les premiers milles

Les débuts du comité sont modestes.

« Les premières réunions, ça s'est fait chez Productivité Plus, on a démarré là. C'est là qu'a eu lieu la première assemblée du comité sectoriel à laquelle assistaient des représentants patronaux et syndicaux pour discuter de problématique de main-d'œuvre et voir ce qu'on ferait. »

Jacques C. Martin, Productivité Plus inc.
(1996 - 1998)

« Au début du comité sectoriel, ce dont les gens des industries et des syndicats avaient peur, c'est que le gouvernement lance le comité, le finance et puis se retire. »

Jacques C. Martin, Productivité Plus inc.
(1996 - 1998)

Et comme tout est nouveau, comme tout ou presque est à inventer, les questions foisonnent. L'incertitude est au rendez-vous.

« Les premières années ont été assez ardues, personne ne savait comment on allait procéder. »

Daniel Ménard, coprésident syndical
(1999 - 2001) et (2002 - 2003)



Comme le comité ne dispose que d'une mince enveloppe budgétaire qui ne lui permet de se bâtir une équipe, Jacques C. Martin est appelé à agir comme coordonnateur à temps partiel.

Organisation et changement

La troisième année d'activités (1998-1999) marque une étape importante pour le comité sectoriel, sous le double signe de l'organisation et du changement. Le comité est désormais un organisme incorporé sans but lucratif et paritaire, doté de statuts et règlements, il a embauché une directrice générale en la personne de Ghyslaine Marcotte et s'est installé dans les locaux de l'Institut des communications graphiques du

Sans compter que certains joueurs déjà bien établis du secteur des communications graphiques s'inquiètent quelque peu de l'émergence d'un nouvel organisme voué au développement de la main-d'œuvre, ce qui complexifie encore davantage l'entrée en scène du comité sectoriel ainsi que ses interventions.

Mais tout cela n'empêche pas le CSMO des communications graphiques de se mettre résolument à la tâche. Dès les premiers mois de son existence, il confie la réalisation d'une étude prospective des communications graphiques et de ses activités connexes (1997-2002) au groupe Productivité Plus inc., l'étude est déposée en juin 1997.

Dans le même temps, la firme Éduconseil effectue, à la demande du comité, différents travaux, soit : l'analyse d'un système d'évaluation et de reconnaissance des compétences des pressiers en emploi et l'analyse de l'exercice du métier de pressier sur presse sérigraphique, flexographique, numérique, rotative et offset à feuilles.

« Le CSMO a été très avant-gardiste, il y avait très peu à l'époque de reconnaissance professionnelle des travailleurs dans l'industrie. On a été les premiers à en parler. »

Daniel Ménard, coprésident syndical
(1999 - 2001) et (2002 - 2003)

² <http://www.cpmt.gouv.qc.ca/historique/index.asp>.

³ <http://www.cpmt.gouv.qc.ca/organisation/index.asp>

Québec.

Mais ce qui retient surtout l'attention, c'est la ferme volonté du comité sectoriel de doter l'industrie d'un système d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes en emploi (SERCPE) basé sur des normes professionnelles.

En décembre 1998, les membres du comité rencontrent la présidente de la CPMT, Diane Bellemare afin d'obtenir un soutien technique et financier nécessaire à l'expérimentation du SERCPE.

« La possibilité de l'expérimenter place l'industrie des communications graphiques dans les premiers rangs des industries au Québec pour faire reconnaître des compétences des travailleuses et des travailleurs acquises en milieu de travail. »

Normand Sawyer, coprésident patronal 4
(1999 - 2001)



Grâce au soutien technique fourni par des représentants de la CPMT et d'Emploi-Québec et au soutien financier du Fonds national de la formation de la main-d'œuvre, le projet d'expérimentation débute en septembre 1999 et se déroulera sur un an. Il comprend trois grandes étapes : l'établissement de normes professionnelles reconnues par l'industrie (employeurs et travailleurs) et faisant consensus, l'élaboration d'outils d'évaluation formative des compétences en fonction des normes professionnelles et l'expéri-

mentation auprès d'environ 15 pressiers sur presse offset à feuilles.

Pour répondre le plus adéquatement possible aux préoccupations des entreprises comme des travailleurs, une conférence exploratoire pour une planification stratégique est organisée les 25 et 26 octobre 1999.

L'objectif de l'exercice est d'orienter les priorités d'action du comité en fonction des demandes et des besoins de l'industrie. Ainsi, des représentants d'employeurs et de syndicats sont appelés à échanger sur les pratiques actuelles et à venir en matière de gestion et de développement des ressources humaines dans l'industrie des communications graphiques.

« La conférence exploratoire était un processus fortement encouragé par Emploi-Québec pour obtenir une concertation des partenaires permettant d'élaborer une planification de trois ans et à partir de là de se donner, par la suite, un plan d'action annuel. »

Ghyslaine Marcotte, directrice générale
(1998 - 2001)



« Cette réflexion stratégique a constitué un moment crucial dans la vie du comité sectoriel. C'est là qu'il y a vraiment eu une réflexion de toutes les parties, où on s'est dit : il faut faire quelque chose avec le comité sectoriel, il faut prendre en charge la formation, élaborer différents outils de formation pour aider les entreprises de l'imprimerie. »

Daniel Gendron, trésorier
(2000 - 2002)

Des outils pour mieux naviguer

À la fin des années 1990, le CSMO planche sur la production d'une série d'outils de gestion des ressources humaines et de formation. Le premier guide de cette série intitulé « Comment réaliser un projet de formation en entreprise » est officiellement lancé en juin 2000 à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Il mène également des études en flexographie et en sérigraphie afin de dresser un état de la situation et de cerner les besoins particuliers de ces secteurs, notamment au niveau de la formation de la relève comme des personnes en emploi. Une fois les besoins identifiés, il effectue des représentations auprès d'Emploi-Québec pour obtenir la création ou

le maintien de programmes de formation destinés aux adultes.

Dans le but de soutenir les entreprises à structurer la formation à la tâche et à qualifier leurs ressources humaines en entreprise, deux carnets d'apprentissage pour les métiers de pressier en flexographie et pressier en sérigraphie régis par le Régime de qualification d'Emploi-Québec sont disponibles au début de 2001 auprès des Bureaux régionaux d'Emploi-Québec.

Les projets se succèdent sur la « planche à dessin » du comité sectoriel : mise en ligne d'un site Internet, dépliants promotionnels attrayants couvrant la chaîne graphique et plusieurs des professions caractéristiques de l'industrie, lancement d'un CD-Rom sur le monde de l'impression, participation au Salon Éducation - Formation - Carrière de la Place Bonaventure, etc.

Sans oublier que le comité sectoriel a procédé en 2000 à la mise à jour du diagnostic sectoriel dressé en 1996. « Ce portrait vise à assurer une compréhension commune des tendances et des enjeux présents

⁴ InFolio volume 1, numéro 1, septembre 1999

dans l'industrie en fonction des produits et des procédés, à fournir des données à jour sur l'industrie et à effectuer des représentations utiles et efficaces auprès des partenaires de l'industrie. »⁵.

À la fin de 2001, la structure du CSMO des communications graphiques repose sur des bases solides qui lui permettront de se développer tout en menant à bien sa mission. Il

s'est doté de règlements généraux adaptés à ses besoins, d'un rigoureux système de gestion qui répond autant aux attentes de ses membres qu'à ceux de son bailleur de fonds, Emploi-Québec. Il s'est engagé sur la voie du paritarisme patronal – syndical qu'il aura à peaufiner, à consolider au cours des prochaines années et l'ensemble de l'industrie commence à reconnaître en lui un partenaire crédible.

« Le diagnostic de 2000 était probablement le premier portrait juste de l'industrie, un portrait objectif aussi qui permettait à ce moment-là de cibler les enjeux en formation. L'industrie de l'imprimerie est une industrie qui à ses débuts était artisanale, mais qui devenait de plus en plus technique. La perspective avait changé, c'était davantage une vision des années 2000. »



Daniel Gendron, trésorier
(2000 - 2002)

« Là, on a pu décliner les besoins de la main-d'œuvre par procédé incluant la finition et la prépresse. Avec l'industrie, ça nous a permis de faire des représentations auprès du ministère de l'éducation, de modifier et d'adapter les formations initiales en tenant compte des paramètres pour chaque procédé. »

Ghyslaine Marcotte, directrice générale
(1998 - 2001)

⁵ InFolio, septembre 2002, volume 2, numéro 1.

« C'est à partir de la troisième année d'activités que le comité sectoriel a pris sa vitesse de croisière. On s'est fait connaître de la part des entreprises et auprès des travailleurs. »

Jean-Robert Boisjoly
Représentant de la direction de
l'intervention sectorielle – Emploi-Québec
(1996 - 2002)



En haute mer

2002, c'est l'année des changements majeurs pour le comité sectoriel. Amorçés dès la fin 2001, ces changements ne donneront cependant leur pleine mesure qu'au cours des mois, voire des années à venir. Le

plus significatif de ces changements est, sans conteste, l'embauche de Michel Cliche à la direction générale de l'organisme, cet ancien étudiant de l'École nationale d'administration publique marquera l'organisme de son empreinte tout en lui insufflant

un nouveau dynamisme.

Dès son entrée en fonction, il entreprend de relocaliser le siège social du comité à Anjou, au 8150 boulevard Métropolitain. Pour la première fois, le CSMO dispose de bureaux adéquats, d'une salle de conférence et d'un secrétariat doté d'équipements informatiques à la fine pointe. Mais surtout, Michel Cliche s'attache à faire du comité une organisation structurée, de le doter d'une gestion et de méthodes administratives plus rigoureuses et plus professionnelles tout en travaillant à améliorer sa situation financière. Tout cela dans le but de mieux répondre aux besoins de l'industrie des communications graphiques et de ses artisans.

Il choisit également de faire participer davantage le milieu au travail du CSMO et l'une des façons qu'il retient pour atteindre cet objectif est d'instituer des comités de travail pour traiter de tous les dossiers majeurs.

« Lorsque Michel arrive au comité, celui-ci disposait d'un budget d'environ 200 000 \$, il a été en mesure de mettre sur pied des projets motivateurs et rassembleurs, si bien qu'aujourd'hui nous disposons d'un budget qui avoisine le million et demi de dollars. Au début du CSMO, nous ne comptons qu'un seul employé, aujourd'hui nous pouvons compter sur un groupe d'environ huit personnes. »

Benoît Pothier, trésorier
(depuis 2002)



« La façon de travailler de Michel a permis au CSMO de prendre vraiment son envol. Il a fait du Comité sectoriel des communications graphiques un organisme qui est devenu une référence pour notre secteur. »

Yves Audet, coprésident patronal (2003-2004) et (2006-2008)



« Avec Michel Cliche, je pense qu'on est allé chercher la personne, qui a fait évoluer dans plusieurs directions en même temps et beaucoup de travail aussi, le comité sectoriel. »

Alain Derome, coprésident syndical (depuis 2003)

Un autre événement d'importance retient l'attention en 2002, soit la tenue en juin de la deuxième conférence exploratoire. Cette rencontre est déterminante en ce sens qu'elle permet aux membres et aux dirigeants de définir les grandes orientations de CSMO pour les trois années suivantes et d'établir un plan d'action en fonction des objectifs à atteindre. En plus de faire connaî-

tre et de promouvoir l'organisation, ses services et ses outils, les participants ont reconnu l'urgence d'agir vis-à-vis, d'une part, l'intensification des changements technologiques qui réclame toujours plus de perfectionnement pour les travailleurs et, d'autre part, le vieillissement de la main-d'œuvre et les difficultés d'assurer une solide relève dans le secteur des communications gra-

phiques.

Toujours en 2002, le comité sectoriel forme un comité de travail portant sur l'impression numérique, son mandat est de clarifier les préoccupations et les enjeux de ce type nouveau d'impression. Il mandate également la firme Stratégie RH pour la réalisation d'une étude à deux volets visant, le premier, à cerner les nouvelles compétences exigées et à prévoir les besoins futurs de main-d'œuvre, et le second, à présenter les tendances nord-américaine et mondiale tout en dégagant les principaux impacts prévisibles de l'impression numérique sur l'industrie québécoise et sa main-d'œuvre.

L'horizon s'élargit

L'année suivante, le CSMO poursuit sur sa lancée. Afin de relever le plus efficacement possible les nombreux défis qu'il s'est donnés, il grossit son équipe, s'adjoint des chargés de projet, si bien qu'il doit se mettre en quête de locaux plus grands qu'il finit par trouver dans l'édifice même qu'il occupe boulevard Métropolitain à Anjou.

Le comité sectoriel décide également de mettre à profit la nouvelle formule d'apprentissage mise en œuvre en 2002 par Emploi-Québec et financé par le Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO), le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), et ce, dans l'objectif d'assurer le développement, la maîtrise et la reconnaissance des compétences acquises en milieu de travail. Les pressiers sur presse offset à feuilles et les opérateurs d'équipements en finition-reliure seront les premiers groupes de travailleurs à bénéficier de ce programme de formation. Ce sera ensuite au tour des pressiers sur presse offset rotative.

Le CSMO choisit également de s'attaquer au problème du vieillissement de la main-d'œuvre. Dans le cadre d'une entente fédérale-pro-

vinciale, il lance un nouveau programme pour les travailleurs d'expérience en imprimerie (PTEI) qui donnera lieu à un sondage, à l'ajout sur le site WEB d'une nouvelle section consacrée aux 55 ans + à la recherche d'un emploi ainsi qu'aux entreprises désireuses de s'assurer d'une main-d'œuvre des plus expérimentées pour combler les postes vacants.

Le comité produit d'autres outils de soutien comme des affiches, des dépliants, tient des rencontres d'information dans les grandes régions du Québec et réalise aussi un « Guide de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre » dont la pertinence est toujours actuelle.

Si les dirigeants du comité sectoriel sont préoccupés par le vieillissement de la main-d'œuvre, ils s'in-

« Il existe un sérieux problème de vieillissement de la main-d'œuvre. Le quart des pressiers présentement au travail aura pris sa retraite d'ici quelques années. »

Michel Cliche, directeur général (depuis 2001)

quiètent également des difficultés qu'éprouvent les entreprises à recruter de jeunes travailleurs, La relève n'est tout simplement pas au rendez-vous !

Pour piquer la curiosité des jeunes et, qui sait, les attirer dans les industries des communications graphiques, le comité n'hésite pas à sortir des sentiers battus, son équipe court les salons dédiés à l'éducation, à la formation, à la promotion de carrières s'implique à titre de partenaire dans le Salon Grafik'Art et distribue des centaines et des centaines de macarons... qui font grande impression.

Cette campagne de promotion se poursuivra en 2004, s'intensifiera même, de nouveaux outils voient le jour : vidéo, répertoire, kiosque, etc. et, désormais, tout ce que le comité produit que ce soit des publications, des documents, des publicités, tout véhicule le même visuel, le même slogan « Plonge dans l'univers des communications graphiques ». La fin justifie les moyens, chacun en est conscient au comité d'administration.

« Il faut que le comité sectoriel poursuive et intensifie ses actions dans ces domaines, d'une part pour sensibiliser les entreprises au phénomène et aux conséquences des départs massifs de travailleurs à la retraite au cours des prochaines années et, d'autre part, afin d'intéresser les jeunes à joindre les rangs de notre industrie ⁶.

Ce n'est pas quelque chose de recherché par les jeunes. Ils vont plutôt choisir de s'en aller en design graphique [...], pourtant les salaires sont bons.

André Houde, coprésident patronal (2004-2005) et (2008-2010)



Au cours de l'année 2003-2004, les activités se bousculent ; démarrage de deux nouveaux PAMT, l'un pour les opérateurs d'équipements de procédés complémentaires et l'autre pour les pressiers sur presse offset rotative, réalisation d'une étude sur l'informatisation et la numérisation de la chaîne graphique, dont une des recommandations porte sur la création d'une veille technologique, un projet qui sera enclenché en novembre 2005.

À l'occasion de la semaine de l'imprimerie, en avril, le comité sectoriel lance son diagnostic sectoriel 2004, une étude exhaustive qui met en lumière l'ensemble des problèmes liés aux changements que connaissent le secteur et sa main-d'œuvre, notamment en ce qui a trait à la formation de la relève. Elle propose également des pistes d'action afin de contrer les effets négatifs de ces changements et de répondre aux nouveaux besoins de l'industrie.

Le CSMO accroît sa présence et accentue sa crédibilité auprès des différents intervenants de l'industrie des communications graphiques.

« Ce diagnostic sectoriel 2004 revêt une importance capitale, tant pour les entreprises que pour les travailleurs de notre secteur. En effet, la mondialisation de l'économie, la concurrence agressive des autres moyens de communication de l'information, l'éclatement des structures organisationnelles et l'évolution rapide et sans cesse croissante des technologies ont contribué à d'importants changements dans notre industrie. Le diagnostic sectoriel 2004 permet d'entrevoir ces changements et de poser des actions concrètes et stratégiques, tant au niveau de l'industrie qu'au niveau de la main-d'œuvre et de sa formation. »

La petite histoire d'un grand comité, 2006-2007

⁶ In folio, septembre 2004, volume 6, numéro 1.

« Travailler avec le CSMO est dynamisant car on peut voir sur le terrain les résultats de nos actions sur les entreprises et auprès des travailleurs. »

Marie Daigneault, conseillère à l'intervention sectorielle de la Commission des partenaires du marché du travail. (2002 - 2011)



Dans cette perspective, il travaille au développement de ses contacts avec l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle, comme avec les agents des Centres locaux d'emploi (CLE) dans différentes régions du Québec. Un seul objectif : leur faire connaître l'industrie des communications graphiques, les métiers qu'elle regroupe ainsi que les formations offertes. Le comité procède également au lancement de plusieurs publications, dont *Métiers et professions des communications graphiques, Programmes de formation en communications graphiques 2005-2006*.

La perception que l'industrie et les travailleurs ont du comité sectoriel revêt une importance majeure. Vouloir projeter l'image d'une organisation dynamique résolument tournée vers l'avenir, il convie à la firme LMG Graphisme le mandat de créer un nouveau visuel. Toute la documentation que le CSMO produira, qu'elle soit destinée à un usage interne ou pour les différents intervenants de l'industrie, arborera désormais la nouvelle image de marque.

Dans la foulée, le InFolio fait peu

« Notre évolution s'est aussi traduite par le fait que notre documentation est de plus en plus à l'image de l'industrie qu'elle représente. »

Michel Cliche, directeur général (depuis 2001)

« C'est vrai que nos outils sont de plus en plus élaborés, de plus en plus fidèles à l'image du comité sectoriel. Je suis fier des outils qu'on a et de l'amélioration qu'on leur a apportée, avec le temps, ils sont plus représentatifs de notre secteur. »

Yves Audet, coprésident patronal (2003-2004) et (2006-2008)

⁷ InFolio, juin 2005, volume 6, numéro 4.

neuve, il se pare de couleurs, le nombre de ses pages augmente, il s'enrichit de nouvelles chroniques, il accueille des publi-reportages provenant des acteurs de l'industrie, mais il reste toujours fidèle à sa mission première, celle d'informer sur « tout ce qui entoure la gestion, le développement et la formation de la main-d'œuvre du secteur des communications graphiques, qu'elle soit en entreprise ou sur les bancs d'école »⁷. En décembre 2005, son tirage passe de 3 000 à 4 500 exemplaires par numéro.

La cadence s'accélère

En 2005, le champ d'intervention du comité sectoriel se modifie, il s'agrandit avec l'arrivée de deux nouveaux secteurs : les fabricants de contenants en carton et les éditeurs de journaux, de périodiques et de répertoires, ce sont plus de 700 nouvelles entreprises et 19 000 travailleurs qui se joignent aux 1 600 entreprises et 40 000 travailleurs des secteurs de l'imprimerie et des activités connexes.

Mais une transformation n'arrive

jamais seule, c'est ainsi que le CSMO décide également de modifier ses actions de reconnaissance et ses interventions de promotion du secteur auprès de la relève. D'un côté, il crée le Prix excellence, qui sera dorénavant décerné à l'occasion des assemblées générales à un bénévole en reconnaissance pour sa participation exceptionnelle. Benoît Pothier, trésorier du comité, en sera le premier récipiendaire. D'un autre côté, il décerne, pour la première fois de son histoire, des bourses d'excellence à des finissants des programmes de formation en communications graphiques du Collège Ahuntsic et du Cégep Beauce-Appalaches.



Gabrielle Liégeois

Le comité se choisit également une porte-parole auprès des jeunes, il s'agit de Gabrielle Liégeois, une étudiante en techniques de l'impression au Collège Ahuntsic et gagnante du

concours Chapeau, les filles ! Organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce concours s'adresse aux jeunes femmes inscrites à un programme de formation professionnelle et technique qui mène à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin en les invitant à s'exprimer et à faire valoir leurs idées, leurs rêves et leurs différences.

Autre événement marquant de 2005, la troisième conférence exploratoire de planification stratégique. De cet exercice de consultation, cinq grandes orientations se dégagent : intégrer les nouveaux secteurs; positionner le comité pour qu'il devienne

le principal pôle de références dans le secteur des communications graphiques; resserrer les liens avec les institutions d'enseignement secondaire, collégial et universitaire; favoriser l'implantation des nouvelles technologies tout en s'assurant que la main-d'œuvre s'y adapte; consolider la structure administrative, financière du comité.

« Elle représente à nos yeux une réelle source d'inspiration et un modèle à suivre et nous croyons fermement qu'elle contribuera à mieux faire connaître notre secteur et ses perspectives d'emploi auprès de la relève. »⁸

Luc Cantin et Alain Derome, coprésidents
(2005-2006)

« L'exercice a été mené de façon rigoureuse. Ces orientations stratégiques ont fait l'objet d'un vaste consensus. Elles reflètent bien les préoccupations de nos membres. Nous devons maintenant les traduire en actions concrètes et ciblées. Et bâtir un solide plan d'action pour les trois prochaines années. »

Michel Cliche, directeur général
(depuis 2001)

⁷ InFolio, juin 2005, volume 6, numéro 4. ⁸ InFolio, décembre 2005, volume 7, numéro 1.

10 ANS d'innovation!

L'année 2006 constitue un jalon important dans l'histoire du comité. Dix années déjà qu'il a vu le jour, c'est l'heure des bilans, c'est le temps de jeter un regard sur le passé pour mieux affronter et préparer l'avenir.

Pour rendre hommage à tous ceux qui, animés par la passion de leur métier et préoccupés par l'avenir de l'industrie, ont contribué à sa fondation et à son développement, le CSMO a produit une vidéo retraçant *La petite histoire d'un grand comité!* Anecdotes, témoignages livrés par les bâtisseurs d'hier et par ceux qui leur ont succédé en constituent la trame.

Année de réminiscences, 2006 a été aussi remplie de défis et de réalisations importantes, entre autres : aménagement d'une salle de conférence et de formation à même les locaux du siège social, lancement d'une analyse de métier « technicien en impression numérique », préalable à l'élaboration d'un PAMT, démarrage d'un programme de « coaching » en entreprise en matière de gestion des ressources humaines, tenue d'un colloque sur la *Bataille*

de l'imprimé à l'ère du numérique, production de nouveaux outils pour la main-d'œuvre en procédés complémentaires, etc. sans compter les nombreux projets qui figurent dans les cartons du comité sectoriel.

En avril de la même année, le comité entreprend une tournée du Québec afin de promouvoir auprès des entreprises l'utilisation des PAMT, c'est l'occasion pour les employeurs de rencontrer les responsables des services aux entreprises des CLE ainsi qu'un représentant du ministère du Revenu du Québec qui traite principalement des crédits d'impôt alloués dans le cadre de ce programme.

Il publie également un nouvel outil, *Le Petit Gutenberg*, c'est un lexique qui propose la traduction en français des principaux thèmes anglais utilisés dans l'industrie. Distribué à plus de 1 500 exemplaires, il reçoit un accueil des plus favorables au Québec, dans le Canada anglais ainsi qu'en Europe.

À l'occasion du Gala des Prix excellence du Collège Ahuntsic, le

directeur général du CSMO, Michel Cliche, reçoit le diplôme honorifique 2006 en gestion de l'imprimerie, « en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au développement de la main-d'œuvre dans l'industrie québécoise des communications graphiques ». ⁹

Par ailleurs, le comité sectoriel, désireux d'élargir sa sphère d'influence, établit des contacts avec le Conseil sectoriel de l'imprimerie du Canada (CSIC), nouvellement constitué. Le CSIC se veut une tribune nationale de concertation au sein de laquelle les différents partenaires de l'industrie intéressés travaillent en collaboration pour donner suite aux questions de développement des ressources humaines et de perfectionnement de la main-d'œuvre qui touchent l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques. ¹⁰

Le CSMO, qui obtiendra un siège au conseil d'administration du CSIC ainsi que sur différents comités de travail, y voit l'occasion de faire rayonner son expertise à travers le territoire canadien tout en tirant

profit des expériences qui seront développées à l'échelle du pays.

Le voyage se poursuit

Le comité sectoriel se démarque encore en amorçant dès l'automne 2006 grâce au soutien financier d'Emploi-Québec la réalisation d'une première étude salariale portant sur une trentaine de métiers de la chaîne graphique au Québec, touchant aussi bien aux postes de production qu'en administration.

Un comité paritaire patronal-syndical d'orientation a été mis en place préalablement à la réalisation de l'étude afin de suivre le projet et de s'assurer qu'elle reflète bien les attentes des entreprises, mais aussi celles des travailleurs. Une firme de consultants, Zins Beauchesne et associés, élabore à cet effet un questionnaire, qui en mars 2007 est acheminé à plus de 2 000 entreprises et mènera ensuite la recherche terrain sous la supervision du siège social.

Profitant de la tenue de cette enquête, le comité d'orientation tente

également d'identifier le plus précisément possible les différents métiers pour lesquels les besoins en main-d'œuvre sont les plus criants. L'objectif est de mieux orienter les actions en fonction des pénuries de main-d'œuvre et des difficultés de recrutement.

Les résultats de cette enquête salariale d'envergure ont été dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2007.

Également à l'affiche de 2007, la refonte du site Web du CSMO, son design, sa facture et son arborescence subissent une véritable cure de rajeunissement. Le site revu et revampé est mis en ligne en décembre 2007, ce qui entraîne une augmentation de l'achalandage. Quant au InFolio, signe des temps, il est désormais imprimé sur du papier recyclé.

Plusieurs projets sont mis en branle, notamment le développement de nouveaux programmes d'apprentissage en milieu de travail ainsi que leur promotion dans les milieux de travail, par l'entremise de déjeuners d'information ou de rencontres individuelles. Le comité de veille techno-

logique a poursuivi ses travaux toujours à l'affût des nouveautés, des avancées réalisées dans le secteur, guidé par l'objectif d'évaluer l'influence qu'elles pourraient avoir sur la gestion des ressources humaines.

Impossible d'évoquer l'année 2007 sans mentionner la modification en juin 2007 de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*. Par ce changement, le gouvernement du Québec et la Commission des partenaires du marché du travail visent à obtenir de meilleurs résultats en matière de qualification et de développement des compétences de la main-d'œuvre.

De nouveaux horizons

La loi qui s'appelle désormais *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* ou loi sur les compétences a pour objectif d'améliorer la qualification et les compétences de la main-d'œuvre afin de favoriser l'emploi, l'adaptation et l'insertion en emploi, de même que la mobilité des travailleurs et des travailleuses.

⁹ InFolio, juin 2006, volume 7, numéro 1. ¹⁰ <http://www.cpisc-csic.ca/fra/about.html>

Elle confie aux comités sectoriels le mandat de mettre en place un processus d'évaluation des compétences de leur main-d'œuvre.

Dès l'automne 2007, le CSMO se lance dans l'aventure, il s'agit d'élaborer un mécanisme permettant aux personnes en emploi et sans emploi de demander une évaluation et une reconnaissance de leurs compétences reliées aux métiers du secteur des communications graphiques, plus particulièrement ceux dotés d'une norme professionnelle.

Le processus élaboré par le comité sectoriel est présenté à la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, régie par la CPMT, avant l'échéance fixée au 31 mars 2008.

L'année est ponctuée par la sortie d'un vocabulaire de la sérigraphie « Les mots en série », la production de trois nouveaux PAMT pour les métiers de pressier sur presse flexographique, de pressier sur presse offset deux couleurs et de pressier sur presse sérigraphique,

par le lancement d'un programme de E-learning ou cyber-apprentissage, une autre première à l'échelle de l'industrie.

« Ce ne fut pas un travail facile, mais c'est grâce au dynamisme de notre comité et à la participation de bénévoles que nous avons pu mettre en place un système efficace et surtout pratique de reconnaissance de nos travailleurs, nos travailleuses. Par ce projet, nous avons fait la démonstration que nous nous préoccupons de la relève, mais aussi des travailleurs, des travailleuses qui jour après jour œuvrent au sein de l'industrie. »¹¹



Alain Derome, coprésident syndical (depuis 2003)

¹¹ Rapport annuel 2007-2008, page 7.

« De nombreuses études menées à travers le monde démontrent que l'utilité de l'apprentissage en ligne devient plus évidente de jour en jour. Il s'enracine dans tous les domaines de la société, y compris les milieux de travail. Au CSMO, nous avons l'opportunité de mener une expérience pilote de formation de la main-d'œuvre, c'est une voie que nous devons exploiter si nous voulons rester LA référence en matière de communications graphiques. C'est très prometteur pour l'avenir. »

Michel Cliche, directeur général (depuis 2001)

Pour la première fois, le comité sectoriel s'associe avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et Emploi-Québec pour produire le diagnostic sectoriel 2008. Ce diagnostic sera, par la suite, présenté lors de la conférence exploratoire en novembre 2008 et servira de base aux orientations stratégiques de 2009 à 2012. Il est, entre autres, question de rendre le secteur plus attrayant aux yeux de la relève grâce à un plan de communication et de promotion.

Toujours dans cette perspective d'attirer la relève, le CSMO, l'Institut des communications graphiques et des partenaires du milieu scolaire du niveau collégial et professionnel, en concertation avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ont mis sur pied une table de concertation pour analyser l'intérêt et la pertinence de créer une école nationale des communications graphiques. En unissant leurs efforts, ces partenaires poursuivent l'objectif d'offrir aux étudiants une formation mettant à

« C'est grâce à des rencontres comme celle-ci que les actions du comité sectoriel prennent tout leur sens. »

André Houde, coprésident patronal (2004 - 2005 et 2008-2010)¹²

¹² InFolio, décembre 2008

contribution des équipements modernes et performants et répondant aux besoins des entreprises à la recherche d'une relève qualifiée et suffisante.

Plusieurs événements contribuent à asseoir davantage encore la notoriété du comité sectoriel, ici et ailleurs. Ainsi, avec le Conseil sectoriel de l'imprimerie du Canada, il organise en juin 2008 un forum sur le thème « Le futur de l'imprimerie ». D'autre part, certains membres du comité ainsi que le chargé de projets, Christian Gendron, ont participé à Düsseldorf, en Allemagne au grand salon international « Drupa », rendez-vous pour les entreprises du monde entier, venues présenter leurs nouveautés.

Des instruments de pointe

C'est en grand que le CSMO débute 2009. En effet, au terme de nombreuses démarches, il est reconnu en février par la Commission des partenaires du marché du travail à titre de mutuelle de formation et reçoit d'Emploi-Québec un soutien financier de 300 000 \$ pour un

mandat de trois ans. L'année entière sera consacrée à mettre en place les structures nécessaires, à constituer un comité de gestion, qui sera présidé par Denis Leftakis, à élaborer un plan de travail ainsi qu'un programme de mise en marché.

Un an plus tard, le 22 mars 2010 c'est, en présence du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre du Travail, Sam Hamad,

le lancement officiel des activités de Grafi'Com Formation, la première mutuelle de formation sectorielle au Québec.

Grafi'Com Formation est un regroupement d'entreprises qui se donnent les moyens de développer des activités de formation et de perfectionnement pour leurs employés. Répondant aux besoins importants d'une industrie en pleine mutation,

il vise à assurer la formation continue de plus de 25 000 travailleurs qui œuvrent dans l'industrie des communications graphiques et de l'imprimerie dans plus de 1 200 entreprises partout au Québec.

« Notre gouvernement accorde une grande importance à la mise en place des mutuelles de formation, qui permettent à des entreprises de se concerter sur la formation à offrir à leur personnel. Elles représentent une avenue tout indiquée pour celles qui souhaitent accroître leur compétitivité en misant sur la formation et sur une meilleure gestion de leurs ressources humaines. Je tiens à remercier le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec pour son engagement à développer le potentiel des travailleurs de ce secteur d'activité.

Sam Hamad ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre du Travail. ¹³



¹³ http://www.samhamad.ca/actualites/communique_65_fr.aspx.

En matière de gestion des ressources humaines, le comité sectoriel dévoile lors de son assemblée générale 2009, un nouvel outil Mon assistant RH qui regroupe un ensemble d'informations susceptibles d'aider les entreprises dans la gestion de la main-d'œuvre, qu'il s'agisse de notions de base ou d'exemples de formulaires adaptés à différentes situations comme des questionnaires d'entrevues, une annonce type pour le recrutement. Le contenu a été déterminé par un comité de travail, en tenant compte des besoins du milieu.

Dans le cadre de son projet de veille technologique, le CSMO profite de sa participation au colloque «E-paper», tenu à l'automne 2009 à l'Université du Québec à Montréal pour faire part aux personnes présentes des résultats de ses travaux de recherche sur les toutes dernières nouveautés technologiques.

Afin de continuer à promouvoir auprès des professionnels du secteur des communications graphiques les PAMT ainsi que les différents services et outils qu'il offre, le comité sectoriel participe, cette

année encore, au Salon Grafik'Art, sa présence à ce carrefour par excellence de rencontres et d'échanges ne s'est jamais démentie depuis la première édition de l'événement.

En 2010, le CSMO lance officiellement une formation en ligne pour les pressiers sur presses offset à feuilles. C'est l'aboutissement d'un projet enclenché en 2008 et qui a mobilisé de nombreuses personnes autour de différents objectifs, dont celui de rendre la formation accessible en région, au rythme du participant et à l'endroit où il le désire. Au moment du lancement, plus de 150 personnes s'étaient déjà prévaluées de cette formation qui est disponible gratuitement sur le site Web du comité.

« Sur 52 trillions de pages imprimées dans le monde en 2009 pour une valeur de 658 billions de dollars, 12 % concernent le numérique pour une valeur de 89 billions de dollars. [...] Entre 2006 et 2010, [on observe] une progression importante des secteurs des publications, du packaging, des labels et de la photographie vers le numérique avec respectivement 49%, 60%, 32 % et 12 %. ¹⁴



Éric Le Ray, Ph.D. Consultant senior au CSMOCCGQ

¹⁴ InFolio, Mars 2011, page 9.

« C'est la voie de l'avenir. Le E-learning est un outil technologique sur lequel nous devons désormais compter, il a le mérite d'être flexible, de permettre à chacun de progresser selon ses capacités et dans l'environnement qui lui convient le mieux. »

Pierre Rioux, administrateur CSMOCCGQ et expert-conseil en imprimerie



se tiennent durant le printemps à travers le Québec pour présenter la mutuelle de formation, sa mission, ses objectifs, son mode de fonctionnement. Au cours de ces rencontres régionales, les besoins de formation pour chacune des entreprises sont identifiés, ce qui permettra à la mutuelle d'ajuster ses activités de formation et de perfectionnement à la réalité des entreprises.

Au même moment se termine le projet de valorisation et de promotion des PAMT, menée directement auprès des entreprises dans la plupart des régions du Québec, grâce au soutien financier de la Commission des partenaires du marché du travail et du gouvernement fédéral. Au terme de ce projet d'une durée de

trois ans, quelque 535 entreprises ont été visitées et le PAMT a atteint 1 000 ententes signées. Un autre franc succès à épingler à la feuille de route du comité sectoriel.

Si des projets prennent fin, d'autres se poursuivent. Ainsi, une quinzaine de rencontres d'information

Au niveau de la reconnaissance des compétences, le CSMO entreprend le développement d'une méthode de reconnaissance des compétences des travailleurs de l'industrie dans 21 métiers particuliers au secteur, des métiers pour lesquels il existe des PAMT. Ce développement de ce processus se fait de manière progressive, il a débuté en 2009 avec un projet pilote pour le métier de finition reliure, il s'est poursuivi en 2010 pour les métiers de bobinier, margeur et pressier sur presse offset deux et quatre couleurs et devrait se continuer avec les métiers de pressier sur presse flexographique et d'opérateur d'équipements de procédés complémentaires.



« Ce projet a été fantastique pour les petites et moyennes entreprises, car il leur a donné l'opportunité de réfléchir aux avantages de disposer d'une main-d'œuvre bien formée quant à leur rentabilité. »

Luc Cantin, coprésident patronal (2005-2006)

« Ce n'est pas un rôle nouveau pour CSMO, au contraire nous possédons même une expertise certaine en la matière, puisque dès notre troisième année d'activités, nous nous étions lancés dans le développement d'un système d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes en emploi, le SERPCE. »

Daniel Ménard, coprésident syndical (1999 - 2001 et 2002 - 2003)

En 2010, le comité sectoriel accélère le rythme de production de formations en ligne, mettant en chantier trois nouveaux projets d'E-learning pour la formation d'opérateur de massicot, d'opérateur d'équipements de procédés complémentaires et de pressier sur presse flexographique.

Toujours au chapitre de la formation, le comité embauche une conseillère à la formation, son mandat est de visiter les entreprises afin de leur faire connaître les différents outils qui ont été développés au cours des années, de diagnostiquer leurs besoins en formation et d'élaborer de nouveaux produits en réponse à leurs besoins.

Mais tous les efforts que le CSMO déploie sur le front de la formation, ne l'empêchent pas d'investir de nouveaux champs d'action comme celui de l'équité salariale. Avec comme objectif d'aider les entreprises qui comptent dix salariés à respecter la loi avant la date limite du 31 décembre 2010, il met à la disposition de celles qui en font la demande une ressource, qui à titre de coach, les guidera dans la réalisation d'un exercice d'équité salariale d'aide.

En fait, il s'agit pour les entreprises d'évaluer le travail de leurs employés et, si nécessaire, d'ajuster leur rémunération. Selon le principe d'un même salaire pour ceux qui exercent un travail exigeant des compétences équivalentes.

Quinze ans déjà !

Nous voilà rendus en 2011. L'année débute sous des auspices prometteuses : la mutuelle de formation regroupe déjà 15 entreprises et commence à offrir des formations qui répondent à leurs demandes, la formation en ligne va bon train, elle aussi, et suscite de plus en plus d'intérêt chez les travailleurs, de nouveaux PAMT notamment celui de technicien en impression numérique, sont dans la ligne de mire du comité.

Pour exprimer ce renouveau, le comité a entrepris dès 2010 une refonte de son site Web. Modernisé, plus accessible, offrant un contenu plus diversifié, il sera en ligne dès 2011.

Dans cette même foulée, il a donné un nouveau visage à l'InFolio. Un nouveau visuel, des articles de fond sur l'industrie devraient augmenter le taux de lecture de cette publication, véritable carte de visite du comité auprès des entreprises et des travailleurs.

En outre, afin de regrouper les nombreux documents publiés au fil des années, il publie et distribue aux

entreprises « La boîte à outils » qui dresse en images l'inventaire de ses publications les plus significatives.

Comme par les années passées, le CSMO multiplie les rencontres avec différents intervenants du monde du travail afin de se faire connaître et ainsi contribuer par des actions appropriées et concertées à stabiliser l'emploi, à réduire le taux de chômage et, bien évidemment à valoriser auprès de la relève le secteur des communications graphiques. Le défi est énorme, mais le comité sectoriel s'y attaque de pied ferme.

2011, une autre année charnière. Le bilan des 15 ans d'existence du

comité sectoriel est difficile à résumer tant il est impressionnant, mais les bouleversements que subit l'industrie avec l'arrivée en force de nouvelles technologiques, avec en tête le Web, le numérique, l'obligent aujourd'hui à déployer encore plus d'efforts, le forcent à côtoyer l'innovation au quotidien, à multiplier les partenariats, à élargir le champ de ses interventions.

Aux entreprises, surtout aux PME, qui se sentent impuissantes, démunies face aux mutations de l'industrie, il devra offrir toujours plus d'outils, de soutien, d'encadrement.

À la nouvelle génération de tra-

vailleurs, animée de valeurs différentes de ceux qui les ont précédés, davantage préoccupée de conciliation travail-famille, il devra insuffler le goût de s'investir dans une industrie qui se cherche peut-être, mais qui reste pleine de promesses.

« Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. »

Gilles Blais,
coprésident patronal
(depuis 2010)

« Un autre grand défi que le secteur des communications devra relever, repose sur les épaules des entreprises. Il leur faudra s'adapter à cette main-d'œuvre qui [vivra] une réalité et [aura] des besoins différents de ceux [des travailleurs d'aujourd'hui]. Elles devront être assez attrayantes pour attirer des ressources et surtout les conserver. »



Gilles Blais, coprésident patronal
(depuis 2010)

La tâche est énorme, les écueils sont nombreux, plusieurs se décourageraient et baisseraient les bras, mais si le passé est garant de l'avenir et il l'est, il ne fait aucun doute que le comité sectoriel saura faire face et écrire d'autres belles pages d'une longue, très longue histoire encore

à venir. Pour le faire, il peut compter sur l'expertise de son personnel et sur l'engagement de dizaines de femmes et d'hommes bénévoles, sur leur volonté de toujours se dépasser et de travailler ensemble à bâtir, jour après jour, un avenir prometteur pour l'industrie des communications gra-

phiques. La détermination, la passion de leur métier qui les habitent nous serviront de boussole et sauront tous nous mener à bon port.

Bon vent et cap sur le 20e anniversaire !

NOS COPRÉSIDENTS

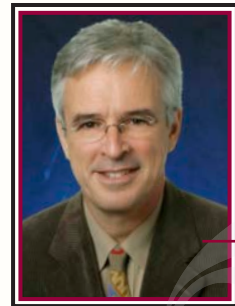
patronaux



M. Gilles Blais
depuis 2010



M. André Houde
2004 - 2005
et 2008 - 2010



M. Yves Audet
2003 - 2004
et 2006 - 2008



M. Luc Cantin
2005 - 2006



M. Jules Lizotte
2001 - 2003



M. Normand Sawyer
1999 - 2001

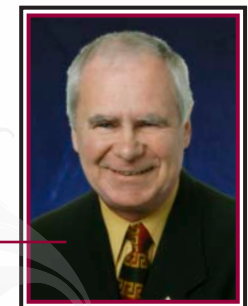
Mme Micheline Plamondon
1998 - 1999

NOS COPRÉSIDENTS

syndicaux



M. Alain Derome
depuis 2003



M. Daniel Ménard
1999 - 2001 et
2002 - 2003

M. Gilles Leblanc
1998 - 1999

NOS TRÉSORRIERS



M. Benoît Pothier
depuis 2002



M. Jules Lizotte
1999 - 2000



M. Daniel Gendron
2000 - 2002

M. Jacques Des Ormeaux
1998 - 1999



M. Michel Cliche
2002 à aujourd'hui

M. Jacques C. Martin
1996 - 1998



Mme Ghyslaine Turcotte
1998 - 2001

NOS DIRECTEURS

généraux

NOS MEMBRES

de l'exécutif



2002

Thérèse-Marie Weis, Danny Lynch,
Marie Daigneault, Michel Cliche,
Stéphane Daigneault, Benoît Pothier,
Yves Audet et Alain Derome.

2005

Danny Lynch, Thérèse-Marie Weis,
Stéphane Daigneault, Marie Daigneault,
Benoît Pothier, Michel Cliche,
Luc Cantin et Alain Derome.



2004

Marie Daigneault, Danny Lynch,
Alain Derome, Benoît Pothier,
André Houde, Stéphane Daigneault
et Michel Cliche.

2008

Stéphane Daigneault, Thérèse-Marie
Weis, Danny Lynch, Marie Daigneault,
Benoît Pothier, Alain Derome,
Michel Cliche et André Houde.



NOS MEMBRES

du conseil d'administration



2003

Michel Cliche, Benoît Bleau,
Michel Handfield, Pierre Rioux,
Danny Lynch, Marie Ménard,
Stéphane Pimparé, André Houle,
Luc Cantin, Luc Robert, Daniel Gendron,
Frédéric L'Écuyer, Brigitte Boucher.
Assis : Stéphane Daigneault,
Yves Audet, Alain Derome,
Benoît Pothier et Marie Daigneault.



2004

Yves Audet, Benoît Pothier,
Benoît Bleau, Stéphane Pimparé,
Luc Cantin, Pierre Rioux,
Danny Lynch, Alain Derome,
Daniel Ménard, Diane Desnoyers,
Robert Daunais, Marie Ménard,
Michel Handfield.
Assis : Michel Cliche,
Stéphane Daigneault
et André Houde.

2005

Yves Audet, Daniel Gendron,
Stéphane Daigneault,
Thérèse-Marie Weis, Pierre Morin,
Daniel Ménard, Marie Ménard,
Gilles Blais, Michel Landry,
Danny Lynch, Nathalie Chabot,
Robert Daunais, Pierre Rioux,
Marie Daigneault, Benoît Pothier,
Stéphane Pimparé, Michel Cliche,
Alain Derome et Luc Cantin.



2006

Jean-Pierre Aumais,
Thérèse-Marie Weis,
Robert Daunais, Gilles Blais,
Daniel Ménard, Luc Cantin,
Marie Daigneault, M. Deshaies,
Marie Ménard, Michel Landry.
Assis : Alain Derome,
Yves Audet, Michel Cliche,
Danny Lynch et Benoît Pothier.



NOS MEMBRES

du conseil d'administration



2008

Benoît Pothier, Pierre Rioux, Stéphane Daigneault, Daniel Ménard, Jean-Christian Dufresne, Marie Ménard, Stéphane Pimparé, Marie Daigneault, Robert Daunais, Gilles Blais, Danny Lynch, Denis Leftakis, Yves Audet, Michel Landry, Michel Morin.
Assis : André Houde, Michel Cliche et Alain Derome.

2010

Pierre Rioux, Daniel Dormoy, Robert Daunais, Marie Ménard, Daniel Ménard, Mathieu Côté, Michel Morin, Jean-Christian Dufresne, Anne Rouleau, Daniel Gendron, André Houde.
Assis : Denis Leftakis, Alain Derome, Michel Cliche, Marie Daigneault et Gilles Blais.



2009

Pierre Rioux, Mathieu Côté, Daniel Ménard, Daniel Dormoy, Jean-Christian Dufresne, Michel Morin, Daniel Gendron, Robert Daunais, Marie Ménard, Marie Daigneault, Gilles Blais, Luc Cantin, Stéphane Daigneault, Benoît Pothier, Alain Derome, Michel Cliche et André Houde.



PRIX

EXCELLENCE



2005
Benoît Pothier

2008
Yves Audet



2006
Daniel Ménard

2009
Alain Derome



2007
Pierre Rioux

2010
André Houde



PRIX

RECONNAISSANCE

NOS PRODUITS

bulletin d'information



2004
Yves Audet
Prix Louis-Philippe Beaudoin



2006
Michel Cliche
Diplôme honorifique du Collège Ahuntsic



2009
Marie Ménard
Diplôme honorifique du Collège Ahuntsic



2011
Danny Lynch
Prix Louis-Philippe Beaudoin



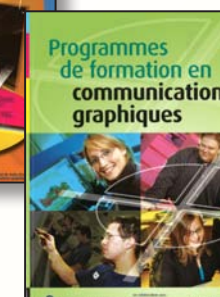
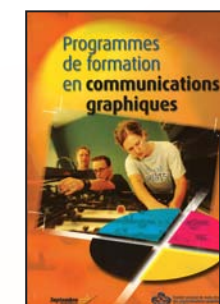
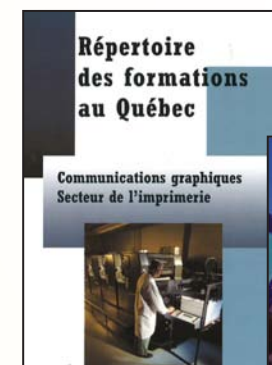
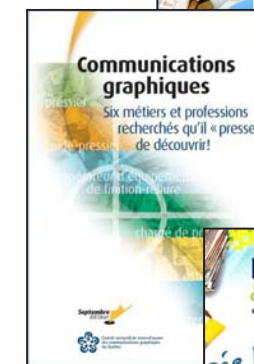
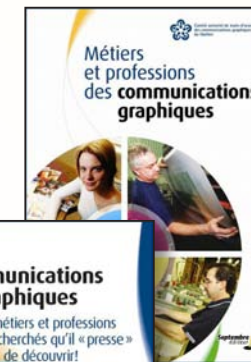
2003 à 2011
Infolio
Bulletin d'information

NOS PRODUITS

action numérique et promotion du secteur



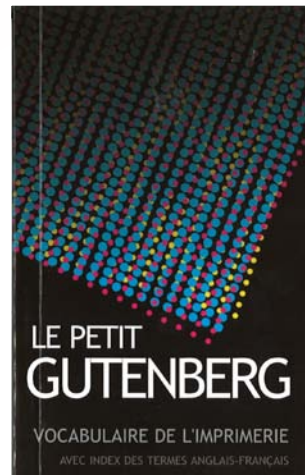
2007 et 2008
Action numérique



Outils de promotion
du secteur

NOS PRODUITS

dictionnaires et outils RH



Dictionnaires

Outils de gestion RH

NOS PRODUITS

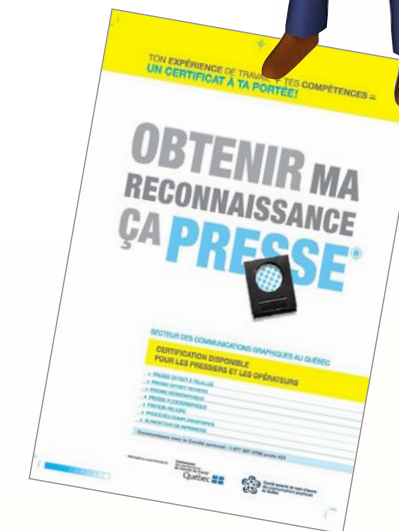


Analyses de métier

- Bobinier
- Chargé de projet de travaux d'imprimerie
- Conducteur d'encarteuse-piqueuse
- Conducteur de plieuse
- Conducteur de machine à thermoreliure
- Estimateur de travaux d'imprimerie
- Margeur
- Opérateur de massicot
- Opérateur de presses à procédés complémentaires
- Pressier sur presse deux couleurs
- Pressier sur presse quatre couleurs
- Pressier sur presse flexographique
- Pressier sur presse offset rotative
- Pressier sur presse sérigraphique
- Technicien en impression numérique

Formations en ligne

- Offset à feuilles,
- flexographique,
- procédés complémentaires
- et finition.



NOS ACTIVITÉS



2005
Certificat reconnaissance



2005
Semaine de l'impression



2005
Promotion des PAMT



2005
Déjeuner reconnaissance

2006
Conférence exploratoire



NOS ACTIVITÉS



2007
AGA

2008
Conférence exploratoire



2007
Coaching en
entreprise

2008
Événement PAMT



2007
Visite en
entreprise



NOS ACTIVITÉS



2008
Salon Drupa, Allemagne

2010
Lancement
Grafi'Com Formation



2009
Salon Grafik'art



2009
Lancement de la première formation
en ligne offset à feuilles



NOS ACTIVITÉS

2010



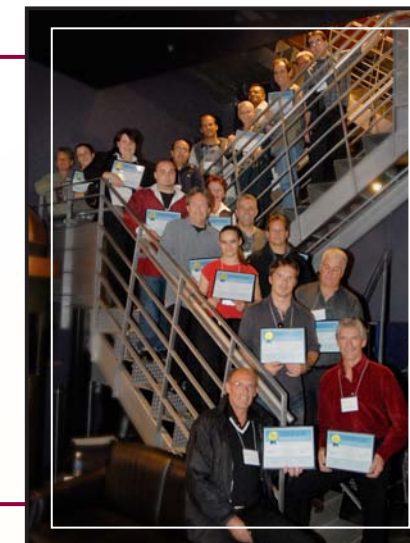
2009
Salon de Montréal

2010
Reconnaissance des
compétences



2010
Salon de Québec

PAMT



NOS RECHERCHES

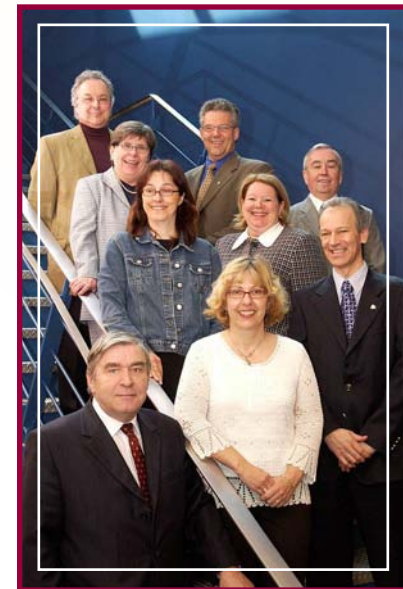


NOS COMITÉS



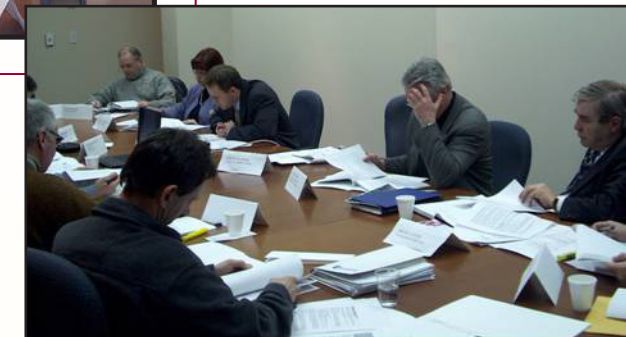
2004
PAMT offset à feuilles

2005
Étude sur la numérisation



2004
PAMT finition

2006
Groupes de travail



NOS COMITÉS



2007
Veille techno

2007
Analyse métier
4 couleurs offset



2007
Presse numérique

2008
PAMT sérigraphie



2007
PAMT flexographie

2008
Groupe de travail



NOS COMITÉS



2009
Formation en ligne
presse offset à feuilles



NOS PARTENARIATS

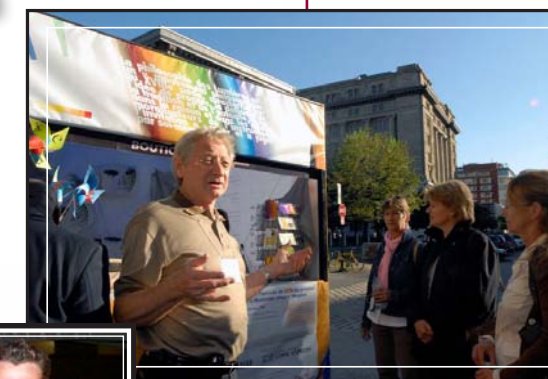
2006
Bourses Collège Ahuntsic



2007
Bataille de l'imprimé



2008
Petit Musée de l'imprimerie



2009
Worldskills Canada



NOS COLLABORATEURS

NOTRE ÉQUIPE

à votre service

Commission
des partenaires
du marché du travail
Québec



Emploi
Québec



Éducation,
Loisir et Sport
Québec



INSTITUT
DES COMMUNICATIONS
GRAPHIQUES DU QUÉBEC



CPISC CSIC

2002



2004



2005



NOTRE ÉQUIPE

à votre service



2006

2009



2007



2010

en compagnie de Sylvie Fréchette

2008



HISTOIRE

L'imprimerie au Québec : les faits saillants

Par Pierre Baraby, journaliste

D'après les travaux présentés lors des séminaires annuels du Petit Musée de l'impression

De la fin du XVIIe siècle à l'aube du XXIe, l'édification de la société québécoise et l'évolution de l'imprimerie sont étroitement associées. Les métiers d'imprimeur et d'éditeur se confondant plus souvent qu'autrement, ils participeront, et influenceront profondément, la patiente marche du peuple québécois à travers son destin en terre d'Amérique.

Mais ironiquement, c'est à la Conquête britannique en 1760 que l'on doit l'arrivée de la révolution Gutenberg sur notre sol. En effet, le Régime français, qui prohibait la formation d'une opinion publique dans ses colonies, n'avait jamais permis l'installation d'une imprimerie en Nouvelle-France même si les Jésuites en avaient fait la demande dès 1665.

De son côté, l'Angleterre considère l'imprimé et la liberté de la presse comme parties intégrantes de son système politique parlementaire. L'imprimerie lui sert également à diffuser ses proclamations. Toutefois, le gouvernement britannique n'en cherche pas moins à contrôler la presse



Figure 1
Portrait de Gutenberg par André Thevet (1584)

lorsque les opinions sont jugées dangereuses pour ses propres intérêts.

William Brown et Thomas Gilmore, arrivant directement des colonies américaines, mettront sur pied leur atelier à Québec en 1762. L'imprimerie répond d'abord aux besoins les plus pressants de la nouvelle colonie anglaise et leur production a surtout un caractère utilitaire. Travaux de ville, impression d'almanachs, de manuels scolaires et de livres religieux occupent la majorité du temps de presse.

En 1764, Brown et Gilmore publient le premier journal bilingue en Amérique : *La Gazette de Québec - The Quebec Gazette*. L'entreprise imprimera 250 ouvrages, principalement religieux et en lien avec les autorités coloniales en plus d'almanachs et d'avis légaux.

Par ailleurs, un événement important se produit chez nos voisins du Sud le 4 juillet 1776. C'est à cette date que les représentants des colonies réunis à Philadelphie adoptent la Déclaration d'indépendance. La Révolution américaine est en marche et ses protagonistes tenteront d'en-

traîner les Canadiens à leur suite. Deux armées partent d'ailleurs en direction du nord et celle du général Richard Montgomery parvient à Montréal à l'automne 1775 grâce à la collaboration des paysans et de sympathisants rebelles. La remontée vers Québec sera plus difficile et les troupes américaines devront finalement se replier et rentrer chez eux.

Un des principaux protagonistes de cette rébellion contre l'Empire britannique est Benjamin Franklin. Imprimeur de métier – il est aussi l'inventeur du paratonnerre – il prend la tête d'une délégation du Congrès américain qui se rend à Montréal en 1776. Le Québec est à ce moment la seule colonie britannique d'Amérique du Nord à ne pas compter une chambre d'assemblée. Sa mission est de susciter la tenue d'élections afin de mettre en place un parlement qui pourrait décider de l'adhésion de la province à la ligue des colonies libres.

Franklin est accompagné par le Marseillais d'origine, Fleury Mesplet, qui deviendra le premier

imprimeur de Montréal. Il a été engagé par le Sénat américain pour faire un travail de propagande auprès des habitants francophones. Son mandat est d'y établir une presse libre et d'y diffuser les idéaux démocratiques. Il restera à Montréal lorsque Benjamin Franklin retraite chez lui alors qu'une imposante flotte britannique vient de faire son entrée dans la rade de Québec.

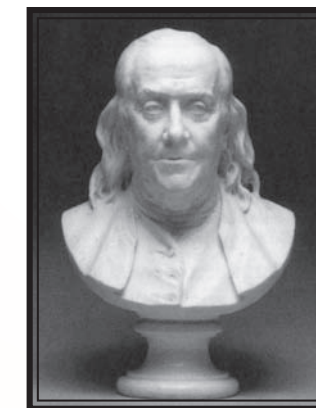


Figure 2
Buste de Benjamin Franklin (1779)

Né en 1734 dans une famille d'artisans-imprimeurs, Fleury Mesplet a grandi à Lyon où il publiera les écrits considérés subversifs de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire avant de s'exiler à Londres où il croit pouvoir jouir de plus de liberté. Sur les conseils de Franklin, il s'établira à Philadelphie où il devient l'imprimeur officiel francophone du Congrès américain.

À son arrivée à Montréal, il est accueilli par Valentin Jautard et Pierre du Calvet, deux réfugiés français, qui deviendront les premiers journalistes d'opinion et écrivains pamphlétaires du Québec. Ils mettront leur plume au service de *La Gazette du commerce et littéraire*

de Montréal lancée le 3 juin 1778. Mais ces derniers, pour avoir dénoncé les abus du pouvoir juridique et clérical, sont arrêtés en juin 1779. Ils passeront plus de trois années en prison, sans procès.

Mesplet goûtera lui aussi au régime carcéral et sera emprisonné à deux reprises, en 1776 et en 1779. Lui non plus, ne subira jamais de procès. Trois années après son élargissement, il lançait le 25 août 1785 *La Gazette de Montréal – The Montreal Gazette*, journal bilingue et ancêtre de l'actuel *Montreal The Gazette*, qui sera publié durant huit années et

demie. Dès sa fondation, ce journal produit dans son atelier de la rue de la Capitale, dans le Vieux-Montréal, conteste le régime seigneurial, le pouvoir de l'Église et réclame pour la population le droit d'avoir une chambre d'assemblée.

En 1825, il n'y a toujours que 12 imprimeurs à Montréal. On en compte le double en 1860. Les premiers imprimeurs – qui généralement sont aussi libraires – utiliseront leurs journaux pour annoncer les livres à vendre ou les catalogues de



Figure 3
Portrait présumé de Fleury Mesplet (1794)

titres disponibles. Ceux-ci contribuent également à la formation d'une littérature canadienne car ils publient des textes politiques et de fiction. Les premiers textes littéraires seront d'ailleurs publiés dans les journaux avant de prendre la forme de livres.

Entre 1764 et 1840, plus d'une centaine de titres seront lancés dans la province. Les premiers journaux sont publiés sur une base hebdomadaire et comptent en général quatre pages avec annonces et avis publics qui leur assurent l'essentiel de leurs revenus.

C'est autour de la rue Saint-Nicolas (Vieux-Montréal) que naît le premier véritable quartier des imprimeurs de Montréal. C'est dans ce secteur que voit le jour, en 1835, la *Montreal Type Foundry*, propriété de Thomas Guérin, dont la spécialité est la conception de caractères d'imprimerie. Jusque-là, les imprimeries devaient importer leurs caractères d'Angleterre ou des États-Unis.

Après les années 1850, John Lovell transformera l'imprimerie, d'artisanale qu'elle était jusqu'alors,

en une véritable industrie de production de masse. Né en Irlande, Lovell a immigré avec sa famille dans le Bas-Canada au début des années 1820. En 1836, il se lance dans l'édition avec la publication du journal *Montreal Daily Transcript*. En 1843, l'homme d'affaires publie le premier d'une longue série d'annuaires, le *Lovell's Directory*.

Doté d'un sens de l'innovation remarquable, il fait venir en 1847 la première presse à vapeur du Bas-Canada. On lui doit l'édition de nombreuses œuvres littéraires tant francophones qu'anglophones dont la deuxième édition d'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau parue en 1852. Il meurt en 1893 mais l'imprimerie qu'il a fondée est toujours en opération dans le Vieux-Montréal sur la rue Saint-Nicolas.

Du papier, de l'encre et des idées

Le génie de Gutenberg avec sa presse à bras et ses caractères mobiles lui permit d'imprimer la Bible mais son procédé contribua aussi profondément à la propagation des idées. Ainsi, c'est grâce à l'imprimerie que l'on doit à la fin du XVIIIe siècle la diffusion de la philosophie des Lumières qui prône, entre autres, la liberté pour le peuple. Elle sera le ferment de la pensée moderne en Europe et en Amérique tout en provoquant

des échanges, souvent très vigoureux. Ces idées s'exprimèrent au Québec à travers une multitude de titres et de journaux qui se firent le reflet des débats agités qui secouèrent la province au cours du XIXe siècle.

Fondé en 1805, dans la Vieille Capitale, le *Quebec Mercury* s'en prend aux institutions héritées du Régime français. Il proclame la primauté du commerce et se fait le propagandiste d'une politique d'assimilation des Canadiens français. Une politique éditoriale qui appelle une réplique des francophones l'année suivante avec la publication du journal *Le Canadien*. Ce journal se veut le défenseur de la liberté de la presse et des droits constitutionnels des Canadiens français. Mais inquiet de l'influence grandissante du *Canadien*, le gouverneur James Henry Craig en suspend la publication et emprisonne son équipe en 1810.

En 1811, c'est le lancement par l'Écossais William Gray du *Montreal Herald*. Journal d'opinion, il traite d'économie, des activités portuaires à Québec et Montréal, de la fluctuation des prix au Bas-Canada comme sur le marché de New York, de l'implantation des banques. Mais le *Montreal Herald* s'emploie aussi à combattre les réformistes patriotes dans l'opinion publique anglophone.

En 1813, l'imprimeur français Charles-Bernard Pasteur fonde *Le Spectateur* qui se veut un journal d'information et d'opinion non partisan. Ludger Duvernay, futur éditeur de *La Minerve*, y apprend les rudiments du métier d'imprimeur. Fondé en novembre 1826 par Augustin-Norbert Morin, *La Minerve* est en sérieuse difficulté économique. Duvernay rachète le journal en 1827 mais garde cependant Morin à la tête de la rédaction. Ce journal deviendra le principal organe du Parti patriote dirigé par Louis-Joseph Papineau. Duvernay fera passer le nombre d'abonnés de 240 qu'il était au moment du rachat du journal à 1300 en 1832.

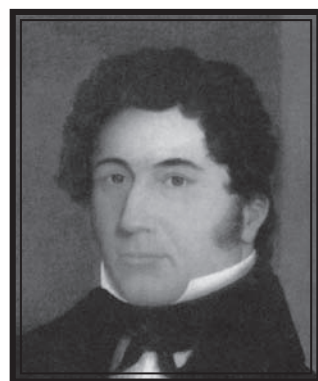


Figure 4
Ludger Duvernay, nouvel éditeur du journal *La Minerve* en 1827.

Ludger Duvernay, considéré comme l'un des plus remarquables journalistes que l'Amérique du Nord ait produit, contribuera à la construction d'une identité nationale canadienne tout en propageant le sentiment révolutionnaire au Bas-Canada. Il pourfendra les abus du pouvoir colonial et se rendra populaire en dénonçant les lenteurs de la justice et la partialité des juges. Cette période agitée sur le plan politique culmine avec la

Rébellion des Patriotes en 1837. Tant Papineau que Duvernay doivent se réfugier aux États-Unis. Ce dernier, de retour d'exil, relance *La Minerve* en septembre 1842 qui sera publiée jusqu'en 1852.

Durant les décennies suivantes, de nombreux titres apparaissent... et disparaissent.

Des métiers valorisés

Depuis Gutenberg, le métier d'imprimeur a peu changé, il est celui qui compose et imprime un document. Le travail est manuel et artisanal. Le typographe assemble les caractères devant sa casse et le pressier imprime avec du matériel somme toute rudimentaire. Mais il s'agit d'un métier valorisé dans la société car ses artisans possèdent un haut niveau de qualification et d'éducation. Savoir lire et écrire au XIXe siècle est un avantage non négligeable alors que le niveau d'alphabétisation de la population est peu élevé.

Longtemps, les typographes formeront l'avant-garde du mouvement ouvrier organisé grâce justement à ce haut niveau d'instruction. Plusieurs

de ces typographes feront partie de l'élite québécoise. Ludger Duvernay, apprenti typographe au *Spectateur* de Montréal. L'homme d'affaires Jean-Baptiste Rolland, apprenti à *La Minerve*. Trefflé Berthiaume, dirigeant puis devient propriétaire de *La Presse*, lui aussi un ancien apprenti du journal *La Minerve*, participera en 1870 à la fondation de l'Union typographique Jacques-Cartier, section locale 145. Il en assumera la présidence en 1882-1883.

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, ce sont les petits ateliers qui dominent le secteur de l'imprimerie. Ainsi, à l'imprimerie du journal *Le Progrès* de Sherbrooke, propriété des frères Bélanger, c'est Louis-Charles qui s'occupe de la rédaction alors que Louis-Arthur, un typographe, est chef d'atelier. Deux autres typographes et quelques apprentis complètent l'équipe. Travaux de ville, manuels scolaires et livres de dévotion font vivre l'entreprise.

Les technologies évoluent rapidement mais cela ne se

fait pas toujours sans heurt. À Boston, des pressiers mettent le feu à leur atelier en 1822 lorsque leur patron tente de faire fonctionner les presses à l'aide d'un moteur à chevaux-vapeur. Les typographes de l'Imprimerie royale de France brisent des machines en juillet 1830 de crainte de se voir se voir déqualifiés. À Montréal, en 1847, l'imprimeur John Lovell doit placer sa nouvelle presse à vapeur sous bonne protection par crainte de représailles de la part de ses pressiers en colère.

Par ailleurs, l'apprentissage des métiers de l'imprimerie est le fait de règles précises. Avant de devenir pressier ou typographe, il faut d'abord

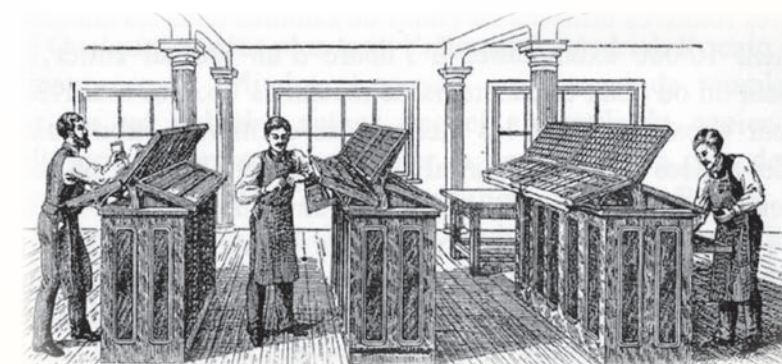


Figure 5
Atelier de composition avant l'apparition des linotypes.

être apprenti. Âgé entre 12 et 16 ans, il doit travailler en général entre 4 à 5 ans avant de devenir un compagnon de plein titre. L'apprenti passe le balai, fait les courses, classe les caractères d'imprimerie, aide à charger le papier dans les presses. Bref, il est au service de ses compagnons et il apprend les rudiments du métier. Il est aussi logé et nourri. Mais, durant la deuxième moitié du XIXe siècle, avec l'apparition de grandes imprimeries, les apprentis deviennent trop nombreux pour être logés et nourris chez le maître imprimeur et reçoivent dorénavant un salaire.

Sous-payés, ils deviennent rapidement une source de main-d'œuvre à bon marché. Leur utilisation croissante est l'une des principales causes de la formation d'associations ouvrières. Le contrôle des règles d'embauche des apprentis sera au cœur des revendications des ouvriers imprimeurs.

Quant aux femmes, elles font leur entrée dans cette industrie à compter des années 1860. En 1871, on recense 616 femmes œuvrant dans ce secteur au Canada, ce qui représente 14,6 % de la main-d'œuvre. La moitié d'entre elles travaille dans la reliure. Sous-payées par rapport aux hommes, elles ont peu de chance d'accéder aux postes les mieux rémunérés de l'atelier puisque

les syndicats leur refusent indirectement l'accès à l'apprentissage.

Mais l'arrivée de la linotype, avec son clavier proche de celui d'une machine à écrire, incite les employeurs à les engager davantage puisqu'elles coûtent moins cher que les hommes tout en produisant un travail de qualité équivalente.

Création de puissants syndicats

Plus instruits que la moyenne des ouvriers, les imprimeurs seront parmi les premiers travailleurs à s'organiser collectivement. À New York une grève est déclenchée en 1776 pour obtenir de meilleurs salaires. En 1805, le *Compositors Trade Society* de Londres négocie déjà les conditions de travail avec les maîtres imprimeurs.

Au Canada, la première association d'imprimeurs voit le jour à Québec en 1827. La Société typographique canadienne regroupe en 1836 tous les typographes et pressiers de la ville répartis dans une douzaine d'ateliers. Montréal créera la sienne en 1833.

En 1867, les typographes de Montréal rejoignent l'*International Typographical Union* (ITU), une puissante fédération syndicale américaine. Ce sont d'abord les typographes anglophones de

Montréal qui forment en janvier 1867 la section locale 97 de la *Montreal Typographical Union*. En 1870, c'est au tour des francophones de créer leur section locale (section 145) qui prend le nom d'Union typographique Jacques-Cartier, le plus ancien syndicat toujours actif au Québec.

Vers la fin du XIXe siècle, les typographes et les linotypistes se trouvent parmi les plus hauts salariés de la classe ouvrière avec les mécaniciens de locomotives, les conducteurs, les machinistes. La concurrence crée cependant des pressions à la baisse sur les salaires. Celle-ci vient en partie des communautés religieuses qui impriment à bas prix.

Un cas type : l'imprimerie des sourds-muets des Clercs de Saint-Viateur dont l'atelier fondé en 1865 au Côteau-Saint-Louis devait servir d'école de formation mais devient une véritable usine, acceptant des contrats d'autres éditeurs. Malgré les vives protestations de l'Union typographique Jacques-Cartier, ces imprimeries continueront à

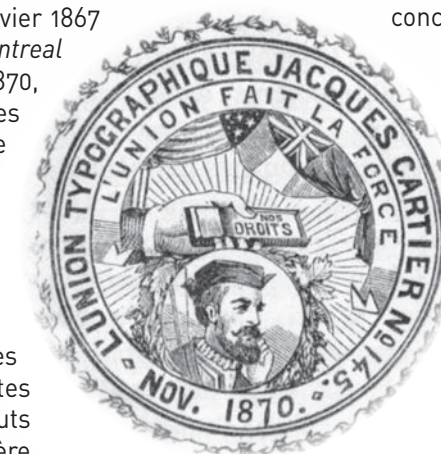


Figure 6

concurrencer les ateliers syndiqués.

Entre les années 1866 et 1890, on assistera à une douzaine de conflits de travail. En 1869, une grève générale affecte pratiquement tous les typographes de Montréal, sauf ceux du *Star* et du *Nouveau Monde*. La question des salaires est au cœur de cette lutte et les employeurs tentent de briser la grève en embauchant des jeunes filles pour les remplacer. Le conflit se termine par une demi-victoire, les ouvriers obtenant

l'augmentation de salaire demandée sauf chez Lovell, le plus gros imprimeur de l'époque.

Une autre grève, déclenchée en 1873 par la section 145 de l'Union typographique Jacques-Cartier de Montréal, est publiquement condamnée par Mgr Ignace Bourget qui considère « injuste et répréhensible » de se mettre en grève et de former un syndicat. L'évêque refuse même l'enterrement religieux à l'un des membres du syndicat qui vient de mourir. Les dirigeants finissent cependant par plier devant Mgr Bourget et mettent

fin à leur grève.

À Québec, la majorité des journaux de la ville sont paralysés à compter de janvier 1888 par le débrayage d'une centaine de typographes. Ils demandent une hausse de salaire de 1 \$ par semaine et une réduction de la journée de travail de 10 heures à 9 heures. Les employeurs feront arrêter cinq apprentis pour bris de contrat en vertu de la Loi des maîtres et serviteurs. Mgr Taschereau dénonce à son tour cette grève. Elle durera finalement huit jours et les ouvriers obtiendront gain de cause dans seulement deux journaux.

La révolution industrielle bouleverse aussi l'imprimerie

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le travail d'impression a peu évolué. Deux ouvriers par presse réussissent à imprimer sur leur machine en bois à peine 300 feuilles par journée de 14 heures. Mais en 1795, l'Anglais Charles Stanhope met au point une presse métallique, toujours manuelle,

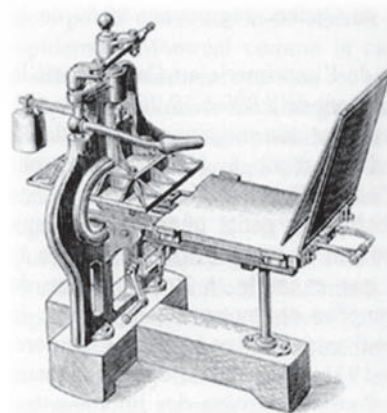


Figure 7
Presse à bras en fer de Charles Stanhope (1795)

mais qui permet de faire passer le tirage d'une vingtaine de feuilles à l'heure à près de 300 feuilles.

Aux États-Unis, Peter Smith met au point vers 1822 une nouvelle presse à bras en métal qui deviendra très populaire au Canada. À partir des années 1830, Richard Hoe commercialisera massivement cette presse après l'avoir améliorée. Quelques années plus tard, l'Allemand Friedrich Koenig crée la première presse à cylindres à vapeur qui permet de

remplacer la platine par un cylindre. On atteint les 1000 impressions à l'heure.

L'invention de la stéréotypie avec ses clichés de forme cylindrique voit naître les premières presses rotatives alimentées par des rouleaux de papier. Dans les années 1860, le *Times* de Londres réussit à produire 10 000 exemplaires à l'heure. À Montréal, le journal *La Presse* acquiert une première rotative en 1884, une Marinoni importée de France. Des presses rotatives Hoe y sont installées en 1910 et permettent de sortir

30 000 copies à l'heure d'un journal de 18 pages.

En même temps que se développent les presses mécaniques à cylindres, se répandent de nombreuses petites presses à platine actionnées par une pédale ou un levier et, finalement, par un moteur électrique. Elles servent essentiellement à imprimer cartes de visite, invitations, faire-part ou prospectus. L'Américain Geo P. Gordon est le plus fervent promoteur de ce genre de machine. Après les Gordon viendront les Liberty, puis en 1878 le système Gally. Doté d'un système d'encrage à rouleaux très efficace, ce modèle de platine sera repris par la plupart des constructeurs européens avec une quantité de modèles, dont la Victoria. Aux États-Unis, l'un des constructeurs les plus populaires fut la firme Chandler and Price fondée en 1881.

La productivité accrue des nouvelles machines met de la pression sur les typographes qui composent toujours les textes à la main, caractère par caractère. En 1885, Ottmar Mergenthaler, horloger américain d'origine allemande, invente

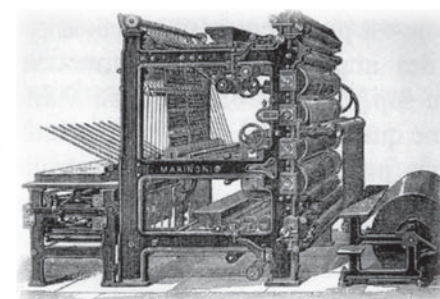


Figure 8
Presse rotative de Marioni

la linotype. La nouvelle machine fait appel à un clavier et permet de composer en une heure l'équivalent du travail de cinq typographes, soit plus de 5000 caractères

Six linotypes font leur apparition en 1892 au *Montreal Witness* suivi par le *Montreal Herald* et *La Presse* qui en acquiert quatre en 1894. En 1897, on compte 117 linotypes

au Canada. Les typographes sont alors devenus des linotypistes.

La révolution industrielle et technologique favorise l'apparition de grandes imprimeries et la production de journaux à grand tirage axés sur l'information et sonne le déclin de la presse politique partisane. Le nombre de quotidiens publiés au Canada passe de 47 en 1873 à 112 en 1901.

Au moment de la création du journal *Le Devoir*, en janvier 1910, Montréal a déjà huit quotidiens : *The Montreal Herald*, *The Montreal Daily Witness*, *The Montreal Star*, *The Gazette*, publiés en anglais et *La Presse*, *La Patrie* et *Le Canada* qui le sont en français.

L'invention de l'impression offset en 1903, une technique que les Anglo-Saxons attribuent à l'imprimeur américain Ira Washington, propulsera encore plus loin la production de masse de l'imprimé. Ce procédé est dérivé de la lithographie, une technique d'impression « à plat » où il n'y a ni relief ni creux sur la forme imprimante et basée sur la répulsion de deux produits antagonistes : l'eau et l'encre gras. L'offset permet de couvrir une large gamme de tirages et fournit des produits de qualité, à un coût relativement faible.

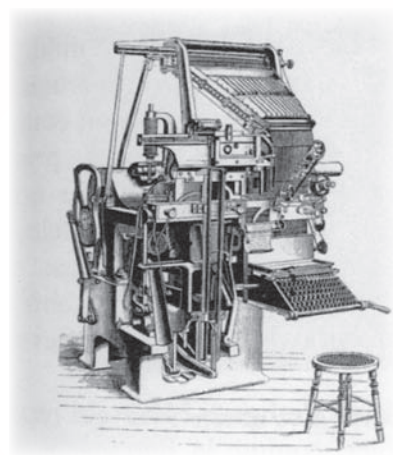


Figure 9
Linotype de Mergenthaler datant de 1882

teur personnel Macintosh qui propulsera véritablement cette nouvelle technologie qui n'a pas encore fini de remodeler les processus de production des produits imprimés.

Et les bouleversements technologiques sont toujours à la source de conflits entre ouvriers et patrons. C'est le cas des typographes de *La Presse* qui se mettent en grève en 1964. Un long conflit qui permettra à Pierre Péladeau de lancer le *Journal de Montréal*, à l'origine de l'empire Quebecor. Sa division Quebecor World de-

viendra un leader mondial en tant qu'imprimeur commercial, employant près de 43 000 personnes réparties dans 16 pays en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Sa lancée prend fin en 2008 alors que l'entreprise doit se mettre sous la protection de la Loi sur les faillites.

Transcontinental, un autre poids lourd québécois, voit le jour en 1976 sous la houlette de Rémi Marcoux, Claude Dubois et André Kingsley. Mainte-

nant premier imprimeur au Canada, au Mexique et quatrième en Amérique du Nord, il compte plus de 10 500 employés. Ses revenus ont été de 2,1 milliards de dollars en 2010.

L'arrivée récente d'Internet contribue à son tour aux chambardements qui affectent cette industrie. Les médias de masse imprimés sont les premiers touchés mais les imprimeurs voient aussi des marchés littéralement s'effondrer alors que des produits deviennent virtuels. L'industrie essaie de s'adapter mais cette partie de l'histoire est de celle qui reste encore à écrire ...

REPÈRES

- 1448** Johannes Gutenberg invention de l'imprimerie en Allemagne
- 1539** Première imprimerie en Amérique à Mexico
- 1638** Première imprimerie aux États-Unis à Boston
- 1752** Première imprimerie au Canada Halifax
- 1762** Première imprimerie à Québec
- 1776** Première imprimerie à Montréal

L'essentiel des informations contenues dans cet article provient de *1776 : Naissance de l'imprimerie et de la liberté d'expression à Montréal*, de *1811 : De Québec à Montréal, essor de la presse et affirmation d'une parole publique francophone* et de *1870 : Du journal d'opinion à la presse de masse*, la production industrielle de l'information, trois ouvrages publiés par le Petit Musée de l'impression en collaboration avec le Centre d'histoire de Montréal.

Les lecteurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances du développement de l'imprimerie et de la presse au Québec sont vivement invités à se procurer ces livres en communiquant avec le desmmbel@sympatico.ca.



Crédits photographiques

Figure 1: Portrait de Gutenberg : <http://imprimerie-faguier.com/occident.html>

Figure 2: Buste de Benjamin Franklin : <http://www.benfranklin300.org/frankliniana/images.php?id=268>

Figure 3: Portrait présumé de Fleury Mesplet : <http://www.unites.uqam.ca/expo/fr/1.1a.conquete.html>

Figure 4: Ludger Duvernay : Armor Landry, 2 novembre 1980. Dans Monière, Denis, *Ludger Duvernay, Québec/ Amérique*, Montréal, 1987

Figure 5: Atelier de composition : <http://www.textesrares.com/typo.html>

Figure 6: Sceau de la Montreal Typographical Union : John Henry Walker, M930.50.1.723, Musée McCord

Figure 7: Presse à bras de fer de Charles Stanhope : http://textesrares.com/typo_pres18.html

Figure 8: Presse rotative de Marinoni : http://www.textesrares.com/typo_pre18.html

Figure 9: Linotype de Mergenthaler : <http://www.texteur.net/histoire/fonderies.html>